



Université d'Abomey-Calavi

&&&&&&

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines



&&&&&&

Département d'Histoire et d'Archéologie

&&&&

MEMOIRE DE MAITRISE D'HISTOIRE

Option : Histoire contemporaine

THEME

**SOCIETE CIVILE ET CONSOLIDATION DE LA PAIX EN AFRIQUE :
CONTRIBUTION DE L'ONG WEST AFRICAN NETWORK FOR
PEACEBUILDING (WANeP) AU BENIN DE 2003 A 2013**

**Réalisé par :
Tadandja SARA**

**Sous la codirection de :
Dr. Didier N'DAH**

Maître-Assistant,
en Archéologie et préhistoire

Et

Dr. Arthur VIDO
Assistant d'histoire
DHA/FLASH/UAC

Soutenu le 07 décembre 2016

DEDICACE

A

nos parents pour leur soutien.

REMERCIEMENTS

Nous remercions nos enseignants du département d'histoire et d'archéologie pour l'ensemble des efforts consentis pour notre formation. Un sincère merci au Professeur Sylvain Anignikin pour ses efforts en faveur de la recherche scientifique, dont nous avons bénéficié au sein du Laboratoire Rétrospective Afrique.

Nos remerciements vont également au Docteur Didier N'dah qui a su nous accompagner dans cette recherche.

Les Docteurs Rogatien Tossou et Arthur Vido nous ont également assisté tout au long de cette recherche. Qu'ils trouvent ici notre reconnaissance et nos remerciements pour leurs efforts.

Nous remercions également nos camarades étudiants qui se sont montrés très disponibles en nous accompagnant dans notre intégration au sein de l'université d'Abomey-Calavi.

Nos remerciements vont également à Monsieur Placide O. Kocharé et Raoul Houindo du Laboratoire de Recherche Rétrospective Afrique pour leurs assistances et leurs conseils tout au long de notre recherche.

Monsieur Julien Ossou, coordonnateur de WANE-P-Bénin nous a ouvert les portes de l'organisation qu'il dirige, favorisant notre recherche. Nous tenons à le remercier et à travers lui tout le personnel de WANE-P-Bénin.

Nous remercions également Monsieur Landry Ganye, qui s'est montré très disponible lors de nos nombreuses sollicitations.

A nos parents, André et Léocadie Sara, et nos frères et sœurs, Basile, Margueritte, Isabelle, Bertrand, et Richard pour leurs constants soutiens dans nos projets, nous tenons à les remercier.

Enfin, nous remercions nos amis et compatriotes étudiants à l'Université d'Abomey Calavi, notamment Cyrille, Dieu Donné et Sahalim, et ceux qui sont restés au pays, Benoît Gérard et Ghislain pour leurs soutiens tout au long de cette année académique.

SIGLES ET ACRONYMES

AGR	:	Activité Génératrice de Revenu
APPC	:	Alerte Précoce et Prévention des Conflits
BM	:	Banque Mondiale
CAN	:	Coup d’Afrique des Nations
CEDEAO	:	Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CENA	:	Commission Electorale Nationale Autonome
CENI	:	Commission Electorale Nationale Indépendante
CNFV	:	Conférence Nationale des Forces Vives
CPSC	:	Centre pour la Promotion de la Société Civile
ECOWARN	:	Economic Community of West African States Warning and Response Network
EDBG	:	Election Démocratie et Bonne Gouvernance
EPNV	:	Education à la Paix et à la Non-Violence
FMI	:	Fonds Monétaire International
GEN	:	Groupement Ethnique du Nord
HAAC	:	Haute Autorité de l’Audiovisuelle et de la Communication
LEPI	:	Liste Electorale Permanente et Informatisée
MSC	:	Maison de la Société Civile
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
ONU	:	Organisation des Nations Unies
OSC	:	Organisation de la Société Civile
PAN	:	Plans d’Action Nationaux
PRD	:	Parti Républicain du Dahomey
RCDR	:	Renforcement de Capacité et Développement du Réseau
RPB	:	République Populaire du Bénin
SC	:	Société Civile
UA	:	Union Africaine
UDD	:	Union Démocratique Dahoméenne
UNESCO	:	Organisation des Nations Unies pour l’Education la Science et la Culture
WARN	:	West Africa Early Warning and Response Network
WAnEP	:	West African Network for Peacebuilding
WIPNet	:	Women In Peacebuilding Network
RESUME		

Le rôle sans cesse croissant de la Société Civile dans la transition démocratique entamée en Afrique depuis les années 1990 est indéniable. Un des problématiques sur lesquelles on retrouve la Société Civile très active est la consolidation de la paix. En effet, la multiplication et la complexité des conflits sur le continent noir a amené les acteurs de la société Civile à s'organiser pour la prévention.

Le West African Network for Peacebuilding est né au Ghana en 1998 dans le but d'apporter des réponses préventives aux situations qui menaçaient de se transformer en conflits majeurs. En juin 2003, WANEp s'installe au Bénin, un des pays où la Société Civile impacte fortement le processus démocratique en cours. Ce réseau se constitue dans un contexte politico-social conflictuel, qui jusqu'à lors n'a dégénéré en conflit majeur. En une décennie de présence, WANEp-Bénin a mené plusieurs activités qui ont contribué à la prévention et à consolidation de la paix.

Mots-clés : **Société-civile – paix– WANEp – Bénin**

ABSTRACT

The increasing role of civil society in democratic transition which stated in Africa since 1990s is incontestable. One of the issue on which we found civil society very active is peacebuilding. The multiplicity and intricacy of conflict in Africa attract civil society actors to work for prevention.

The West African Network for Peacebuilding was created in 1998 in Ghana in the intention to bring preemptive solutions to the situations that threatened to become major conflicts. In June 2003, WENEp inaugurate in Benin, a country where civil society impact heavily the democratic process ongoing. This network was constituted in a political and social context threatening for peace. Until today, there never been a major conflict in Benin. In one decennium of presence in Benin, WANEp conduct various activities that has contributed to build peace.

Key-words : **Civil society- peace – WANEp- Benin**

INTRODUCTION

La paix, la cohésion sociale et l'apaisement dans un pays sont des impératifs pour assurer son développement socio-économique. Ce développement étant l'aspiration de toute nation, de nombreux efforts sont menés par divers acteurs afin de garantir ces préalables.

L'indépendance acquise par la plupart des pays africains en 1960 s'est avérée difficile à assumer pour certains, donnant lieu à de nombreux conflits à travers le continent. Entre 1960 et 2011, plus de la moitié des pays africains ont connu, au moins, un conflit armé¹. Ces situations conflictuelles constituaient, « *un frein majeur pour le développement économique et social du continent* »².

De 1960 à 1980, les difficultés dans la gestion du pouvoir s'étaient accentuées dans la majorité des Etats, causant de nombreux mouvements sociaux. Afin de redéfinir de nouveaux modes de gouvernance, des assises ont eu lieu dans les années 1990. Le Bénin a été le premier à se lancer dans cette logique avec la Conférence Nationale des Forces Vives (CNFV) qui s'est tenue du 19 au 28 février 1990³.

Au sortir de ces conférences, ces pays avaient rompu avec le monopartisme pour se lancer dans le multipartisme, marquant le début de l'ère du renouveau démocratique, caractérisée par le multipartisme. Ceci a créé des divergences d'opinions et d'intérêts qui ont ensuite amplifié le phénomène des conflits dévastateurs. On a en exemple, la guerre civile en Sierra Leone (1991-2001) qui s'est soldée par plus de 100.000 morts⁴. La complexité des conflits sur le continent a amené les dirigeants à impliquer les acteurs de la Société Civile dans la recherche des solutions. Ainsi, les chefs d'Etat en adoptant le 11 juillet 2001 à Lomé l'Acte constitutif de l'Union Africaine, ont reconnu la nécessité d'établir « *un partenariat entre gouvernements et tous les segments de la Société Civile* »⁵, appelant ainsi à l'implication de la Société Civile dans les processus de paix.

C'est dans ce contexte que naît en 1998 au Ghana, le West African Network for Peacebuilding (WANeP), en français « Réseau Ouest-Africain pour l'Edification de la Paix ». Comme son nom l'indique, c'est un réseau

¹ « Guerres en Afrique (1960-2011) », *Afriquespoir*, N° 59, Juillet- Septembre 2012, p.2.

² Préambule de l'Acte constitutif de l'Union Africaine, cité par Anatole Ayassi in « Société Civile et résolution des conflits en Afrique de l'Ouest », UNIDIR, 2006, p.5.

³ Jérôme Alladaye, « Dieu dans le discours politique au Bénin du renouveau démocratique » in *Cahier du cercleshs*, no 29, 2008. Ouagadougou, p.36.

⁴ « Guerre en Afrique (1960-2011) », *Afriquespoir*, N° 59, 2012, p.2.

⁵Préambule de l'acte constitutif de l'union Africaine, Cité par Anatole Ayassi in « Société Civile et résolution des conflits en Afrique de l'Ouest », UNIDIR, p.5.

d'Organisation de la Société Civile qui s'est assigné la tâche de mener des activités en vue de prévenir les conflits en consolidant la paix en Afrique de l'Ouest⁶. Etant une organisation à caractère sous régional, WANeP s'est installée progressivement dans les pays de l'Afrique de l'Ouest afin de poursuivre ses objectifs sur le plan national. On retrouve WANeP aujourd'hui dans les quinze pays de l'espace ouest-africain.

WANeP s'est installée au Bénin en juin 2003. C'est en raison des situations de menace à la paix, qui étaient constatées sur la scène politique béninoise, que WANeP-Bénin a vu le jour afin de soutenir les actions en faveur de la consolidation de la paix⁷.

Le Bénin, malgré les avancées acquises sur le plan démocratique depuis la Conférence Nationale des Forces Vives de 1990, demeure un pays où le jeu démocratique suscite des crispations et tensions. Les différentes élections ont toujours été sources de tension, faisant courir au pays des risques d'embrassement. L'éventualité d'une modification non consensuelle et opportuniste de la Constitution du 11 décembre 1990 a également constitué un risque pour la paix sociale. Un autre phénomène menaçant la paix au Bénin, et connu pour se greffer et amplifier facilement les conflits en Afrique est celui du régionalisme où de l'ethnicité. Enfin, une autre menace qui plane sur le Bénin est celui du terrorisme, en raison de sa proximité géographique avec le Nigéria, foyer du groupe islamiste Boko Haram. Ces différentes menaces à la paix, non exhaustives, justifient la nécessité des actions pour permettre au Bénin de demeurer un havre de paix. L'évaluation des actions de WANeP-Bénin en ce sens permettra de mieux appréhender sa contribution et faire la promotion des actions en faveur de la paix.

De ce constat, il se dégage quelques interrogations : quel était le contexte d'installation de l'ONG WANeP au Bénin en 2003 ? Quelles actions cette ONG a mené en vue de consolider la paix au Bénin et quel a été l'impact de ces actions sur le processus démocratique et la paix au Bénin ? Dans le cadre de notre mémoire de maîtrise, nous tentons d'apporter des éléments de réponses à ces questions à travers le thème *Société Civile et consolidation de la paix en Afrique : contribution de l'ONG West African Network for Peacebuilding au Bénin de 2003 à 2013*.

Notre première borne chronologique, 2003, marque la naissance de l'ONG WANeP-Bénin et le début des activités menées en vue de la consolidation de la paix au Bénin. En 2013, l'ONG a fêté son dixième anniversaire. Une rétrospection

⁶ www.wanep.org Consulté le 11 septembre 2015 à 16h33mn.

⁷ Entretien avec Landry Ganye, chargé de programme APPC à WANeP-Bénin, au siège de WANeP-Bénin le 9 mars 2015.

dans la vie de cette organisation, dix ans après sa naissance, permettra de se situer sur la stratégie adoptée sur consolider la paix.

L'objectif de ce mémoire est d'évaluer l'impact des activités de WANeP au Bénin sur la consolidation de la paix.

Pour atteindre cet objectif, notre démarche méthodologique a consisté à la recherche documentaire et des entretiens avec des personnes-ressources. Dans cette logique, nous nous sommes rendu à plusieurs reprises au siège de WANeP-Bénin où nous nous sommes entretenu avec quelques membres du bureau exécutif. D'autres entretiens ont eu lieu avec les personnels de la Maison de la Société Civile et du Centre pour la Promotion de la Société Civile. Nous avons aussi eu accès à leurs centres de documentation respectifs qui nous ont permis de consulter quelques documents susceptibles de nous fournir des informations utiles. La bibliothèque de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), celle de la Faculté de Droit et Science Politique, (FADESP) et de la Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines (FLASH) nous ont également été utiles dans l'accès à plusieurs ressources documentaires.

Cette recherche documentaire nous a permis de nous rendre compte qu'aucun travail scientifique (mémoire, thèse, article, ouvrage), n'a été consacré à WANeP-Bénin. Les seules ressources documentaires disponibles sur cette ONG et ses actions pour la consolidation de la paix sont ses rapports annuels et les différents bulletins qu'elle publie, à savoir *WANeP LINK*, *WANeP-Bénin info*, et *Warn Policy Brief*. Ces différentes publications ne permettent pas de comprendre le système de fonctionnement de l'organisation et son impact sur la consolidation de la cohésion sociale au Bénin.

Le présent travail compte combler ce vide scientifique et contribuer par ricochet à la promotion des actions favorisant la paix et la cohésion sociale.

Concernant la méthodologie de traitement et d'analyse des informations recueillies lors des enquêtes sur le terrain, nous avons procédé à la transcription directe des discours des entretiens. Aussi, pour le traitement de l'ensemble des données recueillies, un dépouillement manuel a-il-été fait au fur et à mesure de la collecte des informations.

La disponibilité des principaux acteurs qui auraient pu mieux nous renseigner a fait défaut et a été la principale difficulté rencontrée. Nos nombreuses sollicitations d'entretien sont restées sans réponse ou constamment repoussées en raison des occupations de ceux-ci.

Toutefois, nous avons surmonté ces difficultés pour atteindre le résultat de ce travail de recherche qui s'articule autour de trois parties constituées chacune de trois chapitres. La première partie est consacrée au contexte ayant marqué

l'installation de WAnEP au Bénin, dans la deuxième partie, nous exposons les actions de WAnEP en vue de la consolidation de la paix, et dans la troisième partie, nous montrons l'impact des actions de l'organisation sur la consolidation de la paix au Bénin.



PREMIERE PARTIE :
LE CONTEXTE D'INSTALLATION DE WANEP AU
BENIN EN 2003

Chapitre 1 : La naissance et le fondement de WANEp

Le WANEp comme toute autre organisation, a vu le jour dans un contexte particulier, qui a permis à ses fondateurs de définir sa mission, sa vision, et ses objectifs. Nous présentons dans ce chapitre la naissance de WANEp, ainsi que sa mission, sa vision et ses objectifs.

1.1- La naissance de WANEp

Le West African Network for PeaceBuilding, en français, Réseau Ouest-Africain pour l'Édification de la Paix, est une organisation de la société civile (OSC) évoluant dans le domaine de la construction collective de la paix en Afrique de l'Ouest. Elle a été fondée en 1998 au Ghana dans le but de « *répondre aux nombreuses guerres civiles qui tourmentaient l'Afrique de l'Ouest à la fin des années 1980* »⁸. Le WANEp ambitionne de faire de l'Afrique de l'Ouest une « *région caractérisée par des communautés paisibles où la dignité de la personne humaine est primordiale et où, le peuple peut satisfaire à ses besoins humains fondamentaux et décider en toute indépendance* »⁹.

Le réseau fait la promotion d'une stratégie collaborative pour la prévention des conflits et l'édification de la paix. Ainsi, il travaille en collaboration avec les associations ayant les mêmes visions, les institutions gouvernementales et non gouvernementales, les groupements de femmes et toute autre organisation de la société civile, dans le but de créer une plateforme de dialogue, de formation et d'échange d'expériences qui permettront de consolider la paix dans la sous-région ouest- africaine.

Afin d'atteindre efficacement ses objectifs, le réseau est représenté dans les différents pays de la sous-région par des représentations locales qui sont en charge de la mise en œuvre des activités du WANEp dans leurs pays respectifs. La coordination des activités du réseau dans la sous-région est assurée par le Secrétariat Régional qui a son siège au Ghana¹⁰. Il se charge aussi de l'appui technique des réseaux nationaux dans la réalisation de leurs activités. Ces réseaux nationaux, en raison de leur meilleure connaissance du terrain sur lequel ils travaillent, disposent de meilleures aptitudes à répondre aux défis auxquels les pays de la sous-région sont confrontés en matière de paix et de sécurité. La stratégie de WANEp est de localiser et renforcer la capacité des différents acteurs

⁸ WANEp, *Rapport annuel 2006*, Accra, 2007, p.2.

⁹ *Idem*, p.2.

¹⁰ Mansouratou Lafia Seko, assistante administratif (AA) à WB, entretien du 18 mai 2015 au siège de l'institution.

en vue de répondre aux conflits dans leurs régions. Le réseau national qui nous intéresse dans le cadre de notre mémoire est celui du Bénin.

En sa session de juillet 2006, le Conseil Economique et Social des Nations Unies a accordé un statut particulier d'organisme à voix consultative à WANeP. Dans le cadre de ce statut, le réseau désigne des représentants spéciaux aux bureaux des Nations Unies à New York, Genève et Vienne. A propos de ce statut particulier à voix consultative, Emmanuel Habuka Bombandé, directeur exécutif du WANeP en 2006, déclarait : « *le WANeP et ses réseaux nationaux vont s'engager de manière régulière, tant aux niveaux régionaux que nationaux, à mettre en place les dispositifs efficaces de cette relation consultative dans la recherche d'une paix durable en Afrique de l'ouest et au-delà* »¹¹.

Au niveau continental, WANeP est membre du Conseil Economique Social et Culturel de l'Union Africaine où il représente l'Afrique de l'Ouest. Ce partenariat lui permet d'apporter sa vision des choses dans la gestion des affaires continentales par l'Union Africaine afin d'assurer une paix sociale sur le continent.

En 2002, WANeP est rentré en partenariat avec la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dans le but de créer un système d'alerte précoce et de prévention des conflits dénommé en anglais Economic Community of West African States Warning and Response Network (ECOWARM). Un accord de partenariat a été signé en 2004 entre le WANeP et la CEDEAO pour une durée de cinq ans et depuis lors renouvelé¹². Cet accord de partenariat est stratégique dans la poursuite des objectifs que WANeP s'est fixés. Il permet aux organisations membres du réseau d'alerter sur des incidents capables de constituer une menace pour la sécurité des hommes et donc pouvant déboucher sur un conflit de grande envergure. La rapide remontée de ces informations permettra d'apporter une réponse rapide au conflit naissant afin d'éviter son embrasement.

Ces différents partenariats entre WANeP et les Organisations Internationales lui permettent de mener à bien sa mission.

1.2- La mission, la vision et l'objectif de WANeP-Bénin

La vision du WANeP est de faire de l'Afrique de l'Ouest une région sans conflits, où les communautés vivent en parfaite collaboration. Pour le WANeP, la

¹¹ WANeP, *Rapport annuel 2006*, Accra, 2007, p.3.

¹²Il faut noter que ce système n'a débuté au Bénin qu'en 2006.

sous-région doit être un endroit où « *la dignité de la personne humaine est primordiale et où le peuple peut satisfaire à ses besoins humains fondamentaux et décider en toute indépendance* »¹³. C'est sous cette vision que WANeP-Bénin mène ses activités. A travers cette vision, on voit que le but ultime poursuivi par le WANeP à travers ces différentes activités est de permettre au peuple d'être en sécurité pour pouvoir satisfaire à ses besoins fondamentaux.

Le WANeP s'est donné pour mission de mener des activités dans la sous-région afin de promouvoir la paix. Ainsi, à travers ses activités, le WANeP compte permettre et faciliter le développement des mécanismes en édification de la paix en vue de la coopération entre les praticiens des organisations de la société civile en Afrique de l'Ouest tout en encourageant des réponses coopératives aux violents conflits¹⁴. Pour y arriver, elle établit une structure à travers laquelle ces praticiens et institutions peuvent régulièrement échanger leurs expériences et partager des informations relatives à la consolidation de la paix, la transformation des conflits, la réconciliation sociale, religieuse et politique et encourager les valeurs socioculturelles de l'Afrique de l'Ouest comme source de la consolidation de la paix.

A travers ces activités, WANeP a pour objectif, dans un pays touché par un conflit, de réduire les barrières entre les populations à travers un dialogue social pour créer un climat de confiance empêchant le retour à la violence. Dans un pays non touché par un conflit violent, le réseau travaille à consolider les actions en faveur de l'édification de la paix. A travers son réseau d'ONG partenaires, WANeP étend ses actions pour toucher le plus grand nombre de population afin d'assurer une paix durable pour tous.

Ainsi créé, WANeP va s'installer dans les pays de la sous-région pour poursuivre ses objectifs sur le plan national. Le réseau béninois est créé en juin 2003.

¹³www.wanep-benin.org . Consulté le 22 juin 2015 à 13h55mn.

¹⁴ *Idem.*

Chapitre 2: Installation de l'ONG WANEp au Bénin

Le réseau béninois de WANEp est créé en juin 2003 dans un contexte socio-politique précis. Il était constitué à sa naissance par un certains nombres d'ONG du Bénin. Nous abordons dans ce chapitre le contexte ayant marqué la naissance de ce réseau, ainsi que les ONG qui étaient membres à sa naissance et les partenaires techniques et financiers qui l'ont accompagné dans cette première décennie d'activités.

2.1- Le contexte d'installation de WANEp au Bénin en 2003

Créé au Ghana en 1998, WANEp dans sa logique d'organisation sous régionale s'est installé dans les pays de l'Afrique de l'Ouest afin d'œuvrer pour la paix. Fonctionnant en réseau d'OSC, c'est le 8 juin 2003 que le réseau béninois de WANEp se constitue et obtient son agrément d'installation. Le premier conseil d'administration est dirigé par Joseph Djogbénu. Il a présidé aux destinées du réseau de 2003 à 2006, et a été remplacé en 2006 par Jean-Baptiste Alladatin qui a cédé les rênes de l'organisation, en 2011, à Fatoumatou Batoko Zossou, qui les détient jusqu'à nos jours¹⁵.

En 2003, le débat qui animait la classe politique béninoise était celui de la révision opportuniste de la Constitution de 1990. A trois ans de la fin de son deuxième mandat sous l'ère du renouveau démocratique, Mathieu Kérékou faisait face à deux dispositions de la Constitution qui l'empêchaient de rester au pouvoir après 2006. Il s'agissait de la limitation du mandat présidentiel à deux, renouvelable une seule fois et de la limite d'âge de soixante-dix ans pour être candidat à l'élection présidentielle¹⁶. Cette situation a longtemps entretenu une tension au sein de la classe politique béninoise jusqu'au renoncement officiel de Mathieu Kérékou de modifier la Constitution.

Le contexte d'installation et d'évolution de WANEp-Bénin fut marqué par les questions électorales. En effet, les élections qui se sont déroulées ont toujours été sources de tension. L'organisation des municipales et des communales de 2008, par exemple, a été perturbée par des tergiversations sur la mise en place de la CENA. Ces difficultés ont entaché les résultats des élections, obligeant certaines localités à reprendre les élections des mois plus tard¹⁷. Ceci a créé un climat de tension qui s'est poursuivi en 2009 avec les atteintes aux libertés

¹⁵ Mansouratou Lafia Seko, AA à WB entretien du 18 mai 2015 au siège de l'institution.

¹⁶ Ibrahim Salami, *Textes constitutionnels du Bénin*, Cotonou, édition Odouchina, 2010, p.73.

¹⁷ WANEp-Bénin, *Rapport 2008*, p.10.

fondamentales avec l'interdiction de certaines manifestations publiques. C'est dans ce contexte que WANEp-Bénin a vu le jour et évolué pour apporter sa contribution à la consolidation de la paix.

Au cours de sa première décennie d'activité, WANEp-Bénin fait la promotion des valeurs telles que la foi dans la nécessité du respect mutuel, la transparence et l'obligation de rendre compte, l'équité des genres et la zéro tolérance à toute forme de discrimination. Toutes les actions de WANEp-Bénin sont basées sur l'esprit d'équipe et de partenariat, le professionnalisme, la créativité, la tolérance et le respect de la diversité¹⁸. Ces valeurs permettent à WANEp-Bénin de promouvoir la culture de la paix, d'œuvrer à la prévention, à la gestion et à la transformation pacifique des conflits dans les différentes sphères de la vie sociale, économique et politique du Bénin. Le réseau renforce les capacités des organisations engagées dans les activités de consolidation de la paix.

WANEp-Bénin est le réseau d'OSC qui opérationnalise depuis 2006 avec la CEDEAO le système d'alerte précoce et de réponses rapides. Il est aussi membre du Global Partnership for the Prevention of Armed Conflict (GPPAC) et assure sa représentation au Bénin¹⁹. WANEp-Bénin joue le même rôle pour le Global Network for Disaster Reduction. Toutes ces collaborations permettent à WANEp-Bénin d'accroître l'impact de ses activités en vue de la consolidation de la paix avec l'appui de ses partenaires. La vision de WANEp-Bénin est d'avoir « *un Bénin qui rayonne par sa stabilité politique et où la paix est une réalité grâce à la pratique de la bonne gouvernance, de l'équité, de la tolérance et de la justice sociale* »²⁰. WANEp-Bénin poursuit cette vision avec l'aide des ONG membres de son réseau.

2.2- Les organisations membres de WANEp Bénin

A sa naissance, le réseau béninois comprenait dix organisations de la société civile béninoise. Il s'agit de :

- Droit de l'Homme, Paix et Développement (DHPD) ;
- Nouvelle Ethique ;
- Alliance Biblique du Bénin (ABB) ;
- Ateliers ORISHA ;

¹⁸ WANEp-Bénin, *Rapport annuel 2006*, Cotonou, 2014, p.5.

¹⁹ WANEp-Bénin, *Rapport annuel 2014*, Cotonou, 2015, p.9.

²⁰ WANEp-Bénin, *Rapport*, 2014, p.9.

- Union des Femmes Musulmanes du Bénin (UFMUB) ;
- Institut Biblique du Bénin (IBB) ;
- Amis de l'Islam ;
- AHAVA-ONG ;
- Institut des Artisans de Justice et de Paix ;
- Les Services Mennonites²¹.

Ces ONG avaient en partage la lutte pour l'édification de la paix et la prévention des conflits au Bénin. Elles vont être rejoint au fil du temps par d'autres ONG partageant les mêmes idéaux. Aujourd'hui, le réseau compte une trentaine d'ONG membres²².

Pour être membre du réseau WANEp-Bénin, il faut faire une demande à la coordination nationale qui se charge d'étudier la possibilité de faire partie du réseau. Ensuite, la coordination nationale transmet la demande à l'Assemblée Générale qui se réunit le premier trimestre de chaque année. C'est à cet organe de décider de l'acceptation d'un nouveau membre. Les ONG qui souhaitent faire partie du réseau de WANEp-Bénin doivent avoir les mêmes objectifs que le réseau à savoir la consolidation de la paix.

Ces organisations bénéficient de la part de WANEp-Bénin, des formations afin de renforcer leurs capacités pour une efficacité dans l'exercice de leur fonction. WANEp-Bénin « *soutient les organisations membres du réseau à travailler en synergie pour le respect et la protection des droits humains mais aussi pour la protection des valeurs positives* »²³. Ces organisations en retour, accompagnent le WANEp-Bénin dans l'exécution de ses projets sur l'étendue du territoire.

2.3- Les partenaires technique et financier

Afin d'atteindre ses objectifs en militant efficacement pour la paix sociale et le respect des droits humains au Bénin, le WANEp-Bénin fait appel à des partenaires qui lui apportent des soutiens financiers et techniques dans la réalisation de ses projets. Ces organisations partenaires sont généralement d'origine étrangère à 90%²⁴. Ce sont des institutions internationales partageant des idéaux avec le WANEp-Bénin, faisant de l'atteinte des objectifs de l'un celles

²¹ WANEp-Bénin, *Rapport annuel 2006*. Cotonou, 2007, p.13.

²² La liste complète des ONG membres du réseau WANEp-Bénin à ce jour se trouve en annexe 1.

²³ WANEp-Bénin, *Rapport annuel 2012*. Cotonou, 2013, p.3.

²⁴ Selon Landry Ganye, chargé de programme APPC, lors d'un entretien le 28 octobre 2015.

des autres. Au cours de sa première décennie d'activité, WANeP-Bénin est rentré en partenariat avec des organisations comme :

- Open Society Initiative for West Africa (OSIWA);
- Agence Suédoise pour le Développement (SIDA) ;
- Catholic Organization for Relief and Development Aid (Cordaid);
- Global partnership for the Prevention of Armed Conflict (GPPAC);
- Clean Foundation;
- Global Network for Disaster Reduction (GNDR);
- United States Agency for International Development (USAID);
- Gouvernement de la Finland;
- Konrad Adenauer Stiftung (KAS);
- Union Européenne (UE)²⁵.

A la lecture de la liste de ces différents partenaires, on constate aisément qu'ils sont tous d'origine étrangère. Cette situation s'explique par la faible capacité de mobilisation des fonds sur le plan national²⁶. Ceci pose le problème du financement des OSC et celui de l'influence possible des institutions étrangères sur le fonctionnement des OSC nationaux. Cette méthode entraîne l'impact de ces institutions étrangères sur le fonctionnement des WANeP-Bénin et des OSC en général.

WANeP-Bénin dispose d'une organisation et d'un mode de fonctionnement qui lui permet d'être actif dans les domaines pouvant influencer la paix sociale au Bénin.

²⁵ Liste des partenaires disponibles dans les différents rapports annuels de WANeP-Bénin. La liste complète est jointe en annexe.

²⁶ La difficulté de mobilisation des fonds sur le plan national peut s'expliquer par la crise de confiance qui existe entre le contribuable et les gestionnaires de fonds publics. Cette crise est due à la mauvaise gestion des deniers publics.

Chapitre 3 : Organisation et fonctionnement de WANEp Bénin

WANEp-Bénin est doté de plusieurs organes qui régissent son fonctionnement. Pour mener à bien ses activités, la coordination est subdivisée en plusieurs programmes. Nous exposons dans ce chapitre les organes de ce réseau ainsi que différents programmes qui permettent son fonctionnement.

3.1- Organisation de WANEp-Bénin

WANEp-Bénin est constitué de trois principaux organes. Il s'agit du Conseil d'Administration, de l'Assemblée Générale et de la Coordination Nationale.

Le Conseil d'Administration (CA) est chargé de décider des orientations que l'ONG doit prendre, conformément à sa mission, à sa vision et aux décisions de l'Assemblée Générale. Il est composé de cinq membres dont un président, un vice-président, un secrétaire général, un trésorier général et un conseiller. Le CA se réunit régulièrement pour décider de la vie de l'organisation. L'actuel CA est dirigé par Fatoumatou BOTOKO ZOSSOU²⁷.

L'Assemblée Générale réunit l'ensemble des ONG membres de WANEp-Bénin. Elle est chargée, entre autres, de l'élection des membres du Conseil d'Administration et de l'admission des nouveaux membres dans le réseau WANEp. Elle se réunit prioritairement dans le premier trimestre de chaque année pour faire le bilan de l'année écoulée et définir les perspectives pour l'année débutée. L'Assemblée Générale peut être convoquée exceptionnellement au cours de l'année afin de se prononcer sur une question spécifique en lien avec le fonctionnement de l'organisation²⁸.

La coordination Nationale est l'équipe chargée de l'exécution des projets de WANEp-Bénin. Elle est dirigée par un coordonnateur, assisté des chargés de programme. L'équipe de coordination est chargée de l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale. L'actuel Coordonnateur s'appelle Julien OUSSOU. La coordination est située à Cadjéhoun Kpota, au troisième étage de l'immeuble ADJIBI, à côté de la mosquée de Cadjéhoun.

3.2- Fonctionnement de WANEp-Bénin

²⁷ WANEp-Bénin, *Rapport annuel 2014*, Cotonou, 2015, p.10.

²⁸ Entretien avec Olakemi Oladokoun, AA à WB. 12 mars 2015 au siège de l'institution.

Les activités de WAnEP sont organisées autour de cinq programmes. Il s'agit des programmes Alerte Précoce Prévention des Conflits (APPC), Elections, Démocratie et Bonne Gouvernance (EDBG), Education à la Paix et à la Non-Violence (EPNV), Femme dans l'édification de la paix ou encore Women in peacebuilding (WIPNet) et le Renforcement de Capacités et Développement du Réseau (RCDR).

3.2.1- Alerte Précoce Prévention des Conflits (APPC)

Le programme Alerte Précoce Prévention des Conflits a été mis en place afin de détecter les situations de crise menaçant la sécurité humaine et prévenir les conflits. Ce programme permet, en cas de conflit déjà existant, d'atténuer les conséquences sur la sécurité humaine et pour les pays en situation post-confliktuelle, d'empêcher le retour à la violence. Le principe de ce programme est de faire remonter les informations sur les possibles menaces à la sécurité humaine le plus tôt possible afin que des mesures soient prises pour éviter une escalade²⁹. Le programme APPC de WAnEP-Bénin gère deux systèmes différents d'alerte précoce et de prévention des conflits.

Le premier est le système national d'alerte précoce et de réponse du Bénin BeWARN dans lequel des agents communautaires sont chargés de faire remonter des informations menaçant la sécurité humaine. Sur le plan national, les rapports BeWARN permettent d'informer l'ensemble des acteurs politiques sur les questions menaçant la paix et les approches de solutions à ces problèmes.

Parallèlement à ce système, il existe le système ECOWARN qui est le dispositif de veille opérationnel en Afrique de l'Ouest de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest. La CEDEAO a énuméré soixante-six indicateurs pouvant générer un conflit en Afrique de l'Ouest. Le suivi de ces différents indicateurs est assuré par des points focaux communautaires au niveau local. Ces points focaux recensent la présence de ces indicateurs dans leurs communautés et les transmettent à WAnEP-Bénin qui ensuite, alimente le système d'alerte précoce et de prévention en anglais West Africa Early Warning and Response Network (WARN) de WAnEP régional à Accra. Ces rapports alimentent le système d'alerte précoce et de prévention des conflits de la CEDEAO (ECOWARN), basé à Abuja au siège de la CEDEAO. Les rapports transmis sont de deux ordres. Il s'agit des rapports de situations qui sont transmis hebdomadairement, et des rapports d'incidents qui sont transmis aussitôt l'incident produit.

²⁹Entretien avec Landry Ganye, chargé de programme au siège de WAnEP-Bénin le 9 mars 2015.

L'ensemble des activités de WANEp-Bénin à travers les cinq programmes est basée sur ces systèmes d'alertes précoces. C'est en fonction des incidents relevés que des activités sont organisées afin d'éviter des conflits.

3.2.2- Election, Démocratie et Bonne Gouvernance (EDBG)

Ce programme a pour objectif de s'assurer du bon fonctionnement des institutions démocratiques dans un état de droit. Les pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif étant les piliers d'une démocratie, le programme EDBG du WANEp contribue à leur bon fonctionnement à travers le dialogue politique, la médiation, les plaidoyers, et bien d'autres moyens. Le bon fonctionnement des processus électoraux étant aussi un moyen d'assurer la paix et la cohésion sociale, le WANEp à travers ce programme contribue à la tenue d'élections libres transparentes, consensuelles et à bonne date afin d'atteindre sa mission de paix. Le programme EDBG constitue avec le programme APPC, les programmes phares du WANEp qui interviennent de manière directe sur la scène politique béninoise.

Les périodes électorales étant de nature à générer des tensions sur la scène politique au Bénin, WANEp-Bénin dans le cadre de son programme EDBG et « *les OSC partenaires travaillent à surveiller et à atténuer les potentiels conflits liés aux élections par la promotion du dialogue et la tenue d'élections pacifiques, libres, transparentes et à bonne date* »³⁰.

Ainsi, au cours de cette première décennie d'activités, ce programme va-t-il s'illustrer dans les périodes électorales que va connaître le Bénin. Seul ou en association avec d'autres OSC du Bénin, plusieurs activités sont menées afin de pacifier les processus électoraux que connaît le Bénin. On peut citer comme exemple le Front des Organisations de la Société Civile pour la réalisation de la Liste Electorale Permanente Informatisée en 2011 (FORS LEPI 2011)³¹, qui est un front d'OSC dont fait partie le WANEp-Bénin à travers son programme EDBG pour des élections apaisées en 2011. Le programme EDBG à travers ses activités contribue ainsi à la prévention des conflits et à l'édification de la paix sociale au Bénin et parfois dans la sous-région, à travers des séminaires de partage d'expériences organisés avec des OSC de la sous-région, ou des visites de partenariat dans d'autres pays, notamment le Burkina Faso, le Togo, le Ghana et bien d'autres³².

³⁰ WANEp-Bénin, *Rapport annuel 2014*, Cotonou, 2015, p.13.

³¹ WANEp-Bénin, *Rapport annuel 2006, 2007, 2008, 2009*, Cotonou, 2009, p.20.

³² WANEp-Bénin, *Rapport annuel 2014*, Cotonou, 2015, p.20

3.2.3- Education à la paix et à la non-violence (EPNV)

Ce programme a pour objectif d'inculquer aux jeunes la culture de la paix dès le bas âge. Pour le WANEp-Bénin, développer dans l'esprit des enfants la culture de la paix aujourd'hui, permet d'assurer un monde en paix dans l'avenir. La philosophie du programme éducation à la paix et à la non-violence active est que « *les guerres prenant naissance dans l'esprit de l'homme, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix* »³³.

Dans la pratique, ce programme passe par les établissements scolaires déjà existants pour former les élèves sur la paix et les différentes attitudes qui font de ce terme, non pas un simple mot, mais un comportement³⁴. Les élèves sont alors formés sur le comportement exemplaire et les différentes attitudes à tenir devant une situation pour assurer la paix. L'éducation à la paix s'étend dans les collèges et même dans les universités. C'est dans cette optique que WANEp a publié un document intitulé *L'éducation à la paix dans les établissements scolaires en Afrique de l'Ouest : un guide pratique pour sa mise en œuvre*³⁵. Des clubs de la paix sont créés dans les écoles et les élèves sont initiés à la médiation par les paires. Le secteur informel est aussi touché par ces activités.

Le programme EPNV milite pour l'intégration de l'éducation à la paix dans le cursus scolaire au Bénin. Plusieurs activités sont menées en faveur de cette intégration. Une concertation nationale pour la paix et la non-violence organisée par WANEp-Bénin le 4 novembre 2011, a réuni les acteurs du monde éducatif béninois à savoir les enseignants, les inspecteurs de l'enseignement et bien d'autres, afin de faire l'état des lieux de l'intégration de l'éducation à la paix et à la non-violence dans le programme éducatif béninois³⁶. Pour assurer une bonne éducation à la paix aux apprenants, les acteurs du monde éducatif bénéficient de séances de formation sur l'éducation à la paix. Ces séances permettent de mieux outiller ces acteurs qui feront face au défi d'inculquer aux apprenants les bonnes attitudes pour la paix. Ces acteurs du secteur éducatif qui sont des instituteurs de la maternelle, du primaire, des enseignants des collèges et lycées, des inspecteurs de tous niveaux, donnent leurs avis sur les curricula de l'enseignement de la paix aux élèves dans les établissements du Bénin. EPNV mène également des actions au niveau des parents qui contribuent à l'éducation des enfants en dehors de l'établissement scolaire.

³³ Tiré du préambule de l'acte constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education la Science et la Culture (UNESCO).

³⁴ Selon la célèbre formule de l'ancien président ivoirien Félix Houphouët-Boigny.

³⁵ WANEp Bénin, *Rapport annuel 2011*, Cotonou 2012, p.26.

³⁶ *Idem*, p.33.

3.2.4-Les Femmes dans l'édification de la paix ou Women in Peacebuilding Network (WIPNet)

Le programme femme dans l'édification de la paix a pour objectif de renforcer les capacités des femmes dans le processus de consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest. Cette organisation cherche à accroître le nombre de femmes présentes dans les processus de paix au Bénin. Le programme vise donc à accroître la présence des femmes dans les domaines comme la médiation, la recherche sur les questions de paix et le domaine judiciaire. Au nombre des axes de ce programme, le réseau privilégie :

- le développement des capacités à cheminer avec les conflits des femmes de toutes les classes sociales ;
- la promotion et le plaidoyer pour l'application des résolutions, conventions et textes de lois en faveur des problématiques portant sur Genre, Paix, et Sécurité ;
- la publication d'études et de recherches sur la thématique Genre, Paix et Sécurité ;
- la mobilisation des communautés et autres plates-formes innovantes pour fournir un forum permettant aux femmes à la base d'amplifier leur voix sur les questions de paix et de sécurité³⁷.

Le programme WIPNet de WANEp-Bénin intervient aux côtés des femmes sur toute l'étendue du territoire national. Des actions sont menées pour permettre aux femmes béninoises de *cheminer avec le conflit*³⁸ dans les différentes organisations et groupements de femmes. Ce fut le cas le 8 mars 2011 avec la formation de cinquante-trois femmes de quinze groupements différents sur la prévention et la gestion des conflits qui minent leurs groupements³⁹. Plusieurs actions sont aussi conduites afin de permettre la vulgarisation des textes nationaux et internationaux en faveur de la femme. Le harcèlement sexuel étant une des causes majeures de l'abandon des études par les jeunes filles, plusieurs activités de ce programme permettent de vulgariser les lois contre le harcèlement au Bénin afin de favoriser l'éducation de la jeune fille dans la société béninoise. Ce fut le cas en 2006 avec

³⁷ WANEp-Bénin, *Rapport annuel 2014*, Cotonou, 2015, p.13.

³⁸ *Idem*, p.13.

³⁹ WANEp Bénin, *Rapport annuel 2011*, Cotonou, 2012, p.31.

des activités dans le but de vulgariser et sensibiliser sur le Code des Personnes et de la Famille et sur la loi portant Répression de Harcèlement Sexuel⁴⁰.

3.2.5-Renforcement des Capacités et Développement du Réseau (RCDR)

Ce programme permet à WANE-P-Bénin de poursuivre la professionnalisation des ONG membres de son réseau. Ainsi, le programme RCDR est en charge de la formation, du renforcement des capacités des organisations membres de WANE-P-Bénin. C'est en raison des problèmes de compétences rencontrés par les OSC que ce programme a été mis en place. Les ONG sont mieux outillées dans les domaines de plaidoyer des politiques et engagement, réseautage, opérationnalisation de réseau d'alerte, sécurité, paix, conflits, médiation, genre et bien d'autres.

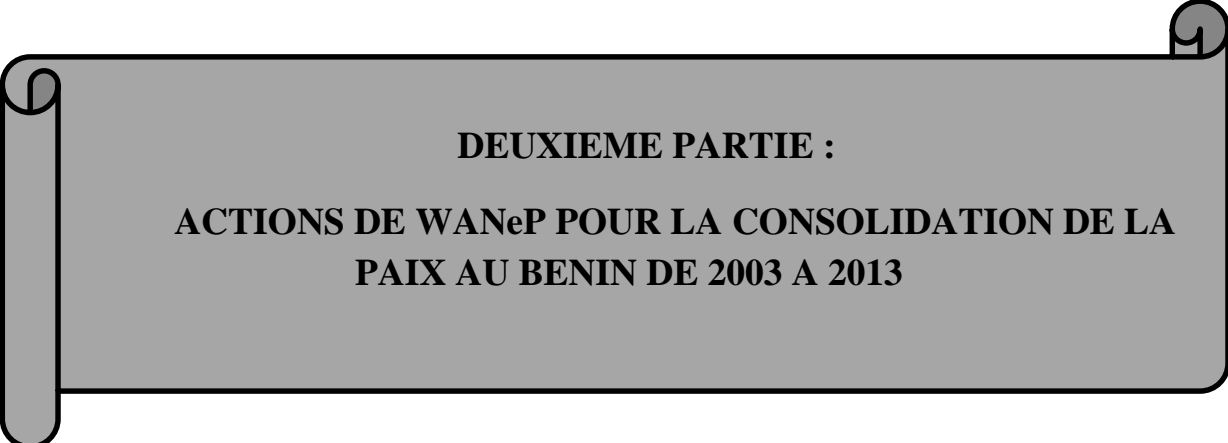
Le programme RCDR est en charge du bon fonctionnement administratif du réseau WANE-P-Bénin à travers l'organisation des réunions du Conseil d'Administration, des Assemblées Générales et bien d'autres activités. On peut citer la tenue de six réunions du Conseil d'Administration, de l'Assemblée Générale ordinaire du réseau en 2012 organisées par le programme RCDR. La recherche de partenariat, technique ou financier, avec d'autres organisations est une des prérogatives de ce programme. A travers des correspondances adressées à des organisations ciblées, et des visites de partenariat, ce programme expose aux potentiels partenaires les objectifs du réseau WANE-P-Bénin afin de trouver des accompagnements pour la réalisation de ses activités. C'est dans cet ordre que des rencontres d'échanges ont eu lieu en 2009 avec la Fondation Konrad Adenauer et la Catholic Relief Services (CRS)⁴¹.

C'est dans l'optique de renforcer les capacités des ONG membres que le CA a procédé tout au long de l'année 2011 à la visite des sièges des organisations membres du réseau. Ces visites ont permis d'identifier les besoins de ces organisations pour alimenter et actualiser le plan stratégique. Dans le souci d'accroître l'implication des membres du réseau, un bulletin d'information dénommé *WANE-P-Bénin Info* est publié. Les numéros 0001 et 0002 de cette publication ont été édités et envoyés par e-mail aux organisations membres du réseau.

A travers les cinq programmes qui viennent d'être énumérés, WANE-P-Bénin mène des actions, au sein de la société béninoise, qui lui permettent de contribuer à la consolidation de la paix.

⁴⁰ WANE-P-Bénin, *Rapport annuel 2006, 2007, 2008, 2009*, Cotonou, pp.21-22.

⁴¹ *Idem*, p.26.



DEUXIEME PARTIE :
**ACTIONS DE WANeP POUR LA CONSOLIDATION DE LA
PAIX AU BENIN DE 2003 A 2013**

Chapitre 4: Les menaces contre la paix au Bénin

WANEp-Bénin s'étant constitué dans un contexte socio-politique tendu, nous avons choisi de présenter dans ce chapitre les principales menaces contre la cohésion sociale au Bénin durant sa première décennie d'activités.

4.1- Les tentatives de modification de la constitution

Le premier grand débat sur la modification de la Constitution du 11 décembre 1990 commence dans les années 2000. En effet, Mathieu Kérékou revenu au pouvoir en 1996 par les urnes est réélu en 2001 pour un deuxième et dernier mandat comme l'avait prévu la Constitution. Le départ du pouvoir de M. Kérékou en 2006 était clairement établi par la Constitution à travers le Titre III, article 42 : « *Le président de la République est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois. En aucun cas, nul ne peut exercer plus de deux mandats présidentiels* »⁴².

Cet article prévoyait la limitation du mandat présidentiel à cinq ans renouvelable une seule fois et l'article 44 du même titre limitait l'âge des candidats à la présidence à quarante ans minimum et 70 ans maximum à la date de dépôt de candidature⁴³. En 2006, ces deux articles empêchaient Mathieu Kérékou de briguer une fois encore la magistrature suprême.

La volonté de modifier la Constitution pour se maintenir au pouvoir va entraîner de nombreuses tensions sur la scène politique béninoise. Cette tentative aussi bien que celle qui a eu lieu sous Yayi Boni ont constitué des menaces pour la paix sociale au Bénin. La mauvaise gestion des disputes liées à la Constitution a montré son potentiel déclencheur de conflits violents ailleurs en Afrique. Ce fut une des raisons qui ont entraîné la Côte d'Ivoire vers un conflit armé en septembre 2002.

4.2- Les conflits liés aux élections

Le choix des personnes en charge de la gestion de la vie publique a toujours comporté des risques dans la plupart des pays d'Afrique. Le nombre élevé des incidents constatés au cours des périodes électorales, montre bien le risque que comportent les élections au Bénin. Une dispute pré ou post-électorale mal gérée peut entraîner le pays à un conflit armé. La Côte d'Ivoire, après les élections de 2010, le Togo après les élections de 2005 et bien d'autres pays ont basculé dans

⁴² Ibrahim Salami, *Textes constitutionnels du Bénin*, Cotonou, édition Odouchina, 2010, p.22.

⁴³ *Idem*, p.22.

des violences à degrés divers à l'issue de processus électoraux non consensuelles⁴⁴.

Au Bénin, depuis l'avènement du renouveau démocratique, plusieurs élections ont eu lieu, respectant les normes internationales, et qui ont permis au pays de se faire une bonne réputation, dans le monde en matière de transparence des élections. Mais l'ouverture des compétitions électorales, le fort intérêt des Béninois pour la consolidation de leur démocratie et la crise de confiance entre les acteurs politiques ont parfois tendu les périodes électorales. Les rapports d'incidents relevés entre 2006 et 2013, nous permettent de constater le caractère tendu des périodes électorales. En effet, ce sont les périodes où le nombre d'incidents élevés menaçant la paix est relevé. En 2008 par exemple, le programme APPC a relevé cent vingt-quatre incidents, représentant le nombre le plus élevé d'incidents sur l'ensemble des années étudiées. Ce nombre élevé s'explique par l'organisation des élections municipales en cette année 2008.

Ces différentes questions, ayant prouvé leur caractère conflictuel dans d'autres pays, ont nécessité une attention particulière de la part des acteurs de la société civile. C'est grâce aux différentes actions menées par la société civile, dont WANE-P-Bénin, que ces différends électoraux ont pu être maîtrisés, ce qui a permis de consolider la paix au Bénin.

A part ces deux principales questions qui constituent des menaces contre la paix au Bénin, d'autres questions comme celle de l'ethnicité ou du régionalisme, celle de l'extrémisme religieux avec Boko Haram, constituent également des questions dont la mauvaise gestion pourrait entraîner des conséquences néfastes pour le Bénin⁴⁵. Plusieurs actions sont alors menées par les OSC pour assurer la cohésion sociale, malgré ces nombreuses situations de menace à la paix.

⁴⁴ Goree Institut, *Election paix et sécurité en Afrique de l'ouest 2010*, Ile de Gorée, p.38.

⁴⁵ WANE-P-Bénin, « Face à l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest, le Bénin est-il résilient ou vulnérable ? », *WARN Policy Brief*, septembre 2014, p.3.

Chapitre 5 : Les actions de WANEp dans le domaine politique pour la consolidation de la paix

Si WANEp-Bénin a obtenu son agrément d'installation en juin 2003, ce n'est que trois ans plus tard, c'est-à-dire, en juin 2006, que ses activités ont réellement débuté. Ce décalage entre la date officielle d'installation et le début des activités est l'une des difficultés qu'on retrouve chez les ONG au Bénin. L'obtention de l'agrément qui marque la naissance de l'organisation ne marque pas forcément le début des activités. WANEp-Bénin a mené ses activités pendant sa première décennie autour de ses cinq programmes.

5.1- Le programme Alerte Précoce, Prévention des Conflits (APPC)

Le réseau, à travers son programme APPC, a mené plusieurs activités en vue de consolider la paix au Bénin. La principale est le système d'alerte précoce et de prévention des conflits.

Dans le cadre de ce système mis en place en collaboration avec la CEDEAO, entre 2006 et 2013, plusieurs rapports ont été envoyés par les responsables du WANEp-Bénin à la CEDEAO⁴⁶. Nous avons consigné dans le tableau ci-après le nombre de rapports d'incidences et de situations envoyés par année.

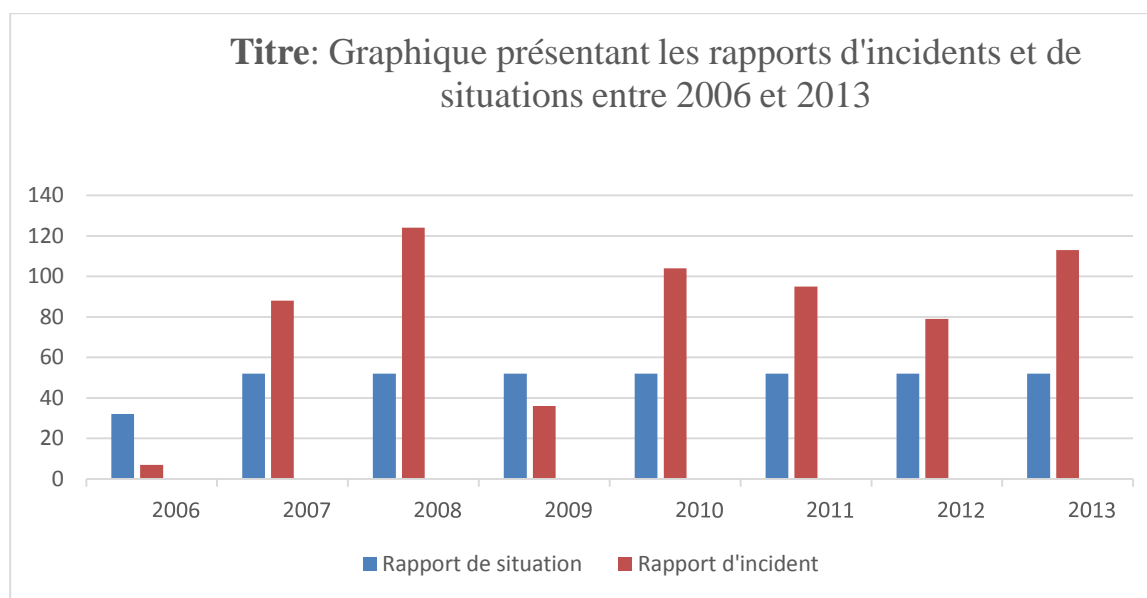
⁴⁶ Ce système n'a commencé à être opérationnel au Bénin qu'à partir de juin 2006. C'est ce qui explique que de 2003 à 2005 aucun rapport n'a été signalé.

Tableau I : Récapitulatif du nombre de rapports envoyés à la CEDEAO

Année \ Types de Rapports	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Rapport de situation	32	52	52	52	52	52	52	52
Rapport d'incident	07	88	124	36	104	95	79	113

Réalisateur : T. SARA, juin 2015. (A partir des rapports annuels de WANeP-Bénin de 2003 à 2013).

Afin de mieux visualiser les chiffres du tableau ci-dessus nous avons établi l'histogramme suivant :



Source : T. SARA, juin 2015. (A partir des rapports annuels de WANeP-Bénin de 2003 à 2013).

A la lecture de ce graphique, on constate que les années électorales, ou les années post-électorales ont les nombres d'incidents les plus élevés. L'année 2007 a enregistré un grand nombre d'incidents en raison des législatives de 2007. Le pic des incidents, qui est de cent vingt-quatre, sur les années étudiées correspond aux élections locales de 2008. La période pré-électorale de la présidentielle de mars 2011 explique le nombre élevé d'incidents (104) en 2010. Les rapports de situations étant hebdomadaires, ils restent constants sur toutes les années en dehors de 2006 dont les données ne portent que sur un semestre. C'est en fonction des incidents relevés dans ce système que les activités sont organisées afin de prévenir l'embrasement des incidents et consolider la paix et la cohésion sociale.

Le bilan de l'année 2006 indique trente-deux rapports de situations. Les rapports de situations étant hebdomadaires, on remarque un manque de vingt rapports de situation sur l'année 2006. Toujours au cours de l'année 2006, le WANEp a transmis sept rapports d'incidents. Par rapport aux années qui ont suivi, on remarque un nombre très inférieur de rapports produits. Cette faible activité de 2006 s'explique par le fait que le système n'a commencé à être opérationnel qu'à partir du mois de juin 2006 au Bénin. En réponse à ces incidents, des communiqués ont été rendus public par le WANEp-Bénin afin de faire prendre conscience des menaces. C'est le cas du communiqué du 15 juin 2006 intitulé "notre sécurité est essentielle"⁴⁷ rendu public en raison de l'ampleur des drames occasionnés par la vente illicite du carburant. Les nombreux braquages observés sur le territoire béninois ont conduit à la publication d'un communiqué intitulé "solidarisons-nous pour une meilleure sécurité au Bénin et dans ses grandes villes"⁴⁸.

Au cours de l'année 2007, le programme APPC a rendu la totalité des rapports de situations. On remarque que les cinquante-deux rapports hebdomadaires de situations ont été transmis à la CEDEAO. Ceci marque une reprise des activités du WANEp par rapport à la situation de 2006 où les activités n'avaient pas été effectives sur toute l'année. Le nombre élevé d'incidents (88) au cours de cette année 2007 s'explique par les différentes activités électorales organisées en vue des élections législatives de 2007. Les périodes électorales ont toujours constitué des périodes de tensions sur la scène politique. Mis à part les incidents provenant des activités électorales, on peut aussi noter d'autres sources de tensions comme celles issues du match Togo-Bénin du 17 juin 2007 comptant pour la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations de 2008. A cet effet, le WANEp-Bénin avait rendu publique un communiqué de presse pour « *appeler au calme et exhorter les autorités à intervenir pour prévenir l'escalade de la violence* »⁴⁹.

Une semaine de visite des postes de police et de gendarmerie a eu lieu du 22 au 28 octobre 2007. A la suite de ces visites, un rapport a été rendu public à travers un point de presse le 27 novembre 2007 par WANEp-Bénin afin d'améliorer la relation entre la population et les forces de l'ordre. Cette activité est répétée chaque année par WANEp-Bénin⁵⁰. Afin de renforcer le système

⁴⁷ WANEp-Bénin, *Rapport annuel 2006, 2007, 2008, 2009*. Cotonou, p.15.

⁴⁸ *Idem*, p.15.

⁴⁹ *Idem*, pp. 14-15.

⁵⁰ Elle correspond à la semaine mondiale de la visite des postes de police et de gendarmerie et est organisée par WANEp-Bénin en collaboration avec ALTUS et Clean Fondation.

d'alerte précoce et de réponse rapide, une formation sur le thème “comprendre pour mieux analyser le conflit” a eu lieu le 5 mai 2007 à Cotonou et a permis de mieux outiller vingt membres du réseau de WANeP-Bénin⁵¹.

En 2008, les cinquante-deux rapports hebdomadaires de situation ont été transmis à la CEDEAO. Le nombre de rapports d'incidents transmis atteint le pique de cent vingt-quatre. C'est le nombre d'incidents le plus élevé sur la décennie que porte notre recherche. Ce nombre élevé d'incidents traduit un climat de violence menaçant la sécurité humaine et la paix sociale au Bénin. L'année 2008 avait été marquée par des élections communales et locales. Le climat qui a prévalu lors de ces échéances électorales explique bien le pic d'incidents relevés au cours de cette année. Dans un communiqué publié, intitulé “ La réussite des élections comme tremplin à la consolidation de la démocratie, de la paix sociale et du développement au Bénin”, WANeP-Bénin dans son rôle de prévention des conflits a rappelé à la mémoire collective que les élections truquées et/ou mal organisées sont sources de violences⁵². Toujours en réponse au nombre élevé d'incidents, un renforcement de capacité a eu lieu le 29 septembre 2008 sur le thème “élaboration de stratégies pour l'intervention dans le conflit”. Cette formation visait les organisations membres du réseau WANeP-Bénin.

En 2009, on constate la chute du nombre de rapports d'incidents. Ce nombre qui était de trente-six, est passé largement en bas de la moyenne des incidents sur le nombre d'années étudiées qui est de 80,75. Le nombre de rapports de situations est resté intact, montrant la pleine activité tout au long des cinquante-deux semaines que l'année 2009 a compté. Ce nombre très bas d'incidents par rapport à la moyenne de l'ensemble des incidents s'explique par une année 2009 relativement calme sur le plan politique et plus précisément sur le plan électoral.

En 2010, le programme APPC a transmis cinquante-deux rapports de situations et cent quatre rapports d'incidents. Le nombre élevé d'incidents de cette année s'explique par la période pré-électorale qu'avait constituée l'année 2010. En effet, la grande partie de la période pré-électorale de la présidentielle de mars 2011 s'était jouée en 2010. En réponse à ces incidents, plusieurs activités avaient été initiées par ce programme. Le système d'alerte précoce de réponse rapide au Bénin (BeWARM) avait été mis en place afin de renforcer le système ECOWARN existant. Il avait été lancé le 10 septembre 2010 au CODIAM de Cotonou⁵³. A la suite de la mise en place de ce système, les différents acteurs

⁵¹ WANeP-Bénin, *Rapport annuel 2006...* p.19.

⁵² *Idem.*

⁵³ WANeP-Bénin, *Rapport annuel 2010*, Cotonou, p.20.

intervenant dans la collecte des données ont été formés les 22 et 23 septembre 2010 et les 8 et 9 novembre 2010 sur les méthodes de collectes et d'analyses des situations de conflits⁵⁴.

En 2011, les cinquante-deux rapports de situations ont été produits et transmis par le WANEp à travers le système ECOWARN. Les rapports d'incidents rapportés ont été au nombre de quatre-vingt-quinze. Ce qui est supérieur à la moyenne. L'année 2011 dans la vie politique béninoise représente une année électorale. En effet, l'élection présidentielle qui avait eu lieu cette année, avait multiplié les incidents menaçant la sécurité humaine. Afin d'apporter sa contribution pour la prévention des conflits au cours de cette année électorale, WANEp-Bénin à travers son programme APPC, a publié un document d'analyse sur la situation de la paix en cette année d'élection. Ces publications intitulées *Warn policy brief* ont eu pour objectif de prévenir la classe politique et l'opinion nationale sur les risques menaçant la paix sociale. Celui de mars 2011 avait pour titre "Bénin : Election présidentielle de 2011, menace sur l'unité nationale et la démocratie"⁵⁵.

Dans le cadre de cette année électorale, le programme APPC a organisé des sessions de briefing préélectoral⁵⁶. Une première a eu lieu une semaine avant l'élection à Cotonou et a réuni des journalistes et d'autres acteurs de la Société Civile béninoise. Une deuxième session s'est tenue le 4 mars 2011 à Abomey. A ces sessions, une présentation de l'analyse des différentes menaces sur la paix sociale a été faite. Des exemplaires du bulletin d'analyse dénommé *Warn Policy Brief* de mars 2011 ont été partagés aux participants.

WANEp-Bénin, dans l'opérationnalisation du système d'alerte précoce et réponses rapides de la CEDEAO, a soumis les cinquante-deux rapports hebdomadaires de situations et soixante-dix-neuf au cours de l'année 2012. Les rapports d'incidents au cours de cette année ont été proches de la moyenne, ceci en raison d'une année relativement paisible sur la scène politique.

Une rencontre régionale organisée à Cotonou par WANEp-Bénin les 19 et 20 avril 2012, intitulée "dialogue pour des mécanismes de préventions de l'extrémisme violent en Afrique de l'ouest" a permis aux acteurs de la sous-région de se pencher sur l'extrémisme qui menace la sous-région ouest-africaine.

⁵⁴ *Idem*, p.20-21.

⁵⁵ WANEp-Bénin, *Rapport annuel 2011*, Cotonou, 2012, p.24.

⁵⁶ Les sessions de briefing électoral permettent à WANEp-Bénin, de présenter aux différents acteurs pouvant impacter sur la pacification du processus électoral les différents risques qui menacent la paix en cette période électorale et les actions à mener pour les prévenir.

A partir de cette année 2012, on retrouve dans les activités de WANeP-Bénin la question du terrorisme qui menace la sous-région⁵⁷.

En 2013, les rapports d'incidents transmis étaient de cent treize. Les rapports de situations hebdomadaires sont restés constants (52), prouvant la régularité de WANeP-Bénin dans la transmission des rapports à la CEDEAO. Le nombre très élevé des incidents prouve que l'année 2013 fut assez mouvementée sur le plan politique. Afin d'apporter leur contribution au non embrasement de ces incidents en conflit violent, WANeP-Bénin a mené plusieurs activités. Du 18 au 19 avril 2013, trente-cinq participants composés de gendarmes, policiers, politiciens, syndicalistes, étudiants et acteurs sociaux ont renforcé leurs capacités autour des problèmes qui naissent sur le maintien de l'ordre dans les manifestations publiques⁵⁸. Les 14 et 15 mai 2013, c'est autour du rôle des forces de sécurité que d'autres acteurs des mêmes corps ont renforcé leurs capacités⁵⁹.

Il faut également noter qu'au cours de l'année 2013, plus précisément le 19 septembre, le système National d'Alertes Précoces (BeWARN) de WANeP-Bénin a été lancé. Ce nouveau système a permis de renforcer le réseau régional d'alerte précoce (ECOWAS Early Warning and Response Network) et aussi, à WANeP-Bénin, de disposer d'une base de données au niveau national afin d'impliquer plus d'acteurs nationaux dans les réponses à apporter aux conflits existants. Les nombreux incidents relevés relatifs à la modification de la Constitution du 11 décembre 1990, ont amené WANeP-Bénin à rédiger et rendre public un document d'analyse politique intitulé "révision de la Constitution béninoise du 11 décembre 1990 : quand la quête d'une kyrielle de consensus menace la paix et la démocratie"⁶⁰.

Le programme APPC est au centre des activités de WANeP-Bénin. C'est grâce aux incidents relevés dans le système d'alerte précoce que des activités sont menées afin d'éviter un embrasement de ces incidents en conflits majeurs. Le nombre élevé d'incidents étant fortement lié aux activités électorales, le programme EDBG est aussi au centre des activités de WANeP-Bénin.

5.2- Le programme Elections, Démocratie, Bonne Gouvernance (EDBG)

WANeP-Bénin, à travers son programme EDBG, œuvre pour la promotion de la démocratie à travers la tenue des élections libres, transparentes et non

⁵⁷ La problématique du terrorisme devient, à partir de cette année 2012, de plus en plus présente dans les activités de WANeP-Bénin. Le rapport d'activité de 2014 fait état de plusieurs activités menées en ce sens.

⁵⁸ WANeP-Bénin, *Rapport Annuel 2013*, Cotonou, 2014, p.22.

⁵⁹ *Idem*.

⁶⁰ *Idem*, p.24.

violentes. L'importance de ce programme pour la prévention des conflits se révèle encore plus lorsque nous nous référons à l'histogramme précédent. On remarque que les années électorales ont toujours été celles des nombres d'incidents les plus élevés. Ainsi, au cours de cette première décennie d'activités, le WANeP-Bénin a, à travers son programme EDBG, mené plusieurs activités pour l'atteinte de ses objectifs.

La stratégie des communiqués de presse a été utilisée en 2008. Le 20 février 2008, un communiqué intitulé "la réussite des élections comme tremplin à la consolidation de la démocratie, de la paix sociale et du développement au Bénin"⁶¹ sur la nécessité de résoudre la crise institutionnelle au sein de la CENA a été rendu public.

Toujours au cours de cette année 2008, une rencontre avec une délégation de l'Unité d'Assistance Electorale de la CEDEAO a eu lieu. WANeP-Bénin, en coalition avec d'autres OSC pour former le Front des Organisations de la Société Civile pour le Contrôle de l'Action Publique (FORS CAP), a rencontré la délégation de la CEDEAO. Cette rencontre a permis à ces OSC de « *mettre en relief les contraintes qui pesaient sur l'organisation des élections de 2008 et de faire des suggestions à la délégation pour une mission de bons offices de la CEDEAO auprès du gouvernement béninois* »⁶².

Les actions de cette coalition se sont poursuivies au cours de l'année 2009. Il a été mis en place les "Forces citoyennes mutualisées pour des élections crédibles et paisibles en 2011". La Société Civile béninoise à travers cette coalition, a joué son rôle de veille et d'alerte précoce. Cette Société Civile a « *pris conscience de l'enjeu pour les élections de 2011 et s'est organisée à travers le Front des Organisations de la Société Civile pour la réalisation de la Liste Electorale Permanente Informatisée en 2011(FORS LEPI 2011)* »⁶³. Hébergé par WANeP-Bénin, ce front était constitué de plus de trois cent quatre-vingt-dix ONG et structures faïtières de la Société Civile. Au titre des activités menées, on peut citer des ateliers de renforcement de capacités des membres du Front sur la Liste Electorale Permanente Informatisée (LEPI), l'animation de points de presse et la publication de communiqués appelant à la réalisation de cette liste, l'organisation d'un sit-in à l'Assemblée Nationale le 14 avril 2009, la réalisation d'un site internet (www.forse-lepi.org) lancé le 30 novembre 2009 afin d'alerter sur des difficultés et proposer des solutions de sortie de crise.

⁶¹ WANeP-Bénin, *Rapport annuel 2006...* p.16.

⁶² *Idem*, p.18.

⁶³ *Idem*, p.20.

2010 a été marquée par la préparation de l'élection présidentielle de mars 2011. A cet effet, plusieurs activités ont été menées dans le but d'accompagner le Bénin au cours de ce processus électoral. Le 6 juin 2010, en marge de FORS-LEPI, s'est créé FORS-Elections qui désigne le front des OSC pour une élection libre, crédible et transparente. Ces regroupements d'OSC dont fait partie WANE-P-Bénin, ont organisé plusieurs activités afin d'accompagner les autorités béninoises dans la bonne tenue des élections⁶⁴.

L'année 2011 a été une « *année électorale spéciale au Bénin. En effet, pour la première fois en 20 années de pratiques démocratiques, le Bénin a organisé en 2011 deux élections importantes : présidentielles et législatives* »⁶⁵. En raison du potentiel déclencheur de conflits des périodes électorales, un grand nombre d'activités ont été menées par WANE-P-Bénin en tant que réseau d'OSC et au sein de la coalition des OSC béninoises. Ces OSC, « *par des agitations médiatiques arrivent très souvent à empêcher l'aggravation des conflits, à les réduire ou même à les prévenir totalement* », estime l'ONG Gorée Institut⁶⁶.

Mis à part cette stratégie de communication, d'autres activités ont été menées en vue de pacifier le processus électoral. On peut citer des rencontres avec des présidents d'institutions (CENA, HAAC), des initiatives de participation à des médiations, la création d'une cellule juridique de FORS chargée d'accompagner des citoyens dans leur contentieux à propos de la LEPI, l'organisation de manifestations de rues pour la prise en compte des laissés pour rade par la LEPI, et bien d'autres activités.

Au titre des activités de 2011 de WANE-P-Bénin, on peut aussi noter l'organisation d'un atelier de consultation sur le « guide pratique de réponses aux disputes électorales en Afrique de l'Ouest » les 9 et 10 juin 2011 à Cotonou⁶⁷. Pour aborder en profondeur cette problématique de gestion des disputes électorales, une concertation nationale pour une gestion apaisée des conflits électoraux a été organisée les 28 et 29 juillet 2011.

Au cours de l'année 2012, le programme EDBG du WANE-P-Bénin a eu pour principale activité, le pilotage du projet intitulé « Consolidation du processus démocratique au Bénin par une participation citoyenne éclairée » avec le soutien financier de l'Open Society Initiative for West Africa (OSIWA)⁶⁸. Ce projet a

⁶⁴ WANE-P-Bénin, *Rapport annuel 2010*, Cotonou 2011, pp.13-16.

⁶⁵ WANE-P-Bénin, *Rapport annuel 2011*, Cotonou 2012, p.16.

⁶⁶ Gorée institut, *Election paix et sécurité en Afrique de l'ouest*, p.104.

⁶⁷ WANE-P-Bénin, *Rapport annuel 2011*, p.20.

⁶⁸ WANE-P-Bénin, *Rapport annuel 2012*, p.23.

consisté en l'organisation de deux ateliers sous régionaux⁶⁹. A l'issue de ces différents ateliers sous régionaux et départementaux, WANE-P-Bénin a publié un document intitulé "document de plaidoyer pour l'institutionnalisation d'une administration électorale professionnelle au Bénin", dans lequel les différentes recommandations sorties des divers ateliers ont été publiées.

En ce qui concerne les processus électoraux, WANE-P-Bénin a lancé en 2012 un *Guide pratique de la gestion des conflits électoraux pour l'Afrique de l'Ouest*⁷⁰. L'élaboration et la vulgarisation de ce guide font suite à l'atelier de consultation sur l'application et l'utilisation du *Guide pratique de réponses aux disputes électorales en Afrique de l'Ouest* qui a eu lieu les 9 et 10 juin 2011 à Cotonou⁷¹. Mis à part la problématique sur les élections, le programme EDBG de WANE-P-Bénin a eu à travailler sur celle de la révision de la Constitution du 11 décembre 1990 du Bénin. En effet, l'année 2012 a été celle du débat sur l'opportunité de réviser la Constitution béninoise. WANE-P-Bénin a réalisé une étude sur le processus de révision de la Constitution du Bénin afin de contribuer à la prévention d'une révision opportuniste. Un atelier d'experts constitutionnalistes et de leaders de la Société Civile a été organisé les 13 et 14 mars 2012, pour une proposition éclairée sur le projet de révision de la Constitution du 11 décembre 1990. L'objectif de cette rencontre était de faire une analyse croisée des différents experts sur le projet de révision de la Constitution. Les différentes rencontres et consultations qui ont eu lieu sur la révision de la Constitution ont permis à WANE-P-Bénin de publier un document intitulé *Document de position des Organisations de la Société Civile pour une révision concertée de la Constitution béninoise*⁷².

La stratégie de la médiatisation de WANE-P-Bénin a été encore utilisée à travers l'organisation d'un point de presse et d'une conférence publique sur le sujet de révision de la Constitution.

Au cours de l'année 2013, deux représentants de WANE-P-Bénin ont animé une communication intitulée "la nécessité d'une CENA pérenne et d'un observatoire des élections" au cours d'un atelier parlementaire les 31 janvier et 1^{er} février 2013 à Poto-Novo⁷³.

Dans ses actions de plaidoyer, WANE-P-Bénin à travers son programme EDBG, a réuni plus de 150 acteurs le 14 mars 2013 à Abomey-Calavi en vue de

⁶⁹Ces ateliers sous régionaux ont pour objectif de permettre aux acteurs impliqués dans la gestion des organes électoraux de mutualiser leurs expériences pour mieux faire face aux défis d'élections apaisées.

⁷⁰ WANE-P-Bénin, *Rapport annuel 2012*, p.30.

⁷¹ *Idem*.

⁷² *Idem*, p.25.

⁷³ WANE-P-Bénin, *Rapport annuel 2013*, Cotonou, 2014 p.28.

restituer les recommandations des résultats du processus de plaidoyer pour l'institutionnalisation d'une CENA professionnelle⁷⁴.

En 2013, une étude sur le thème "Organes audiovisuels publics en Afrique : cas du Bénin" a été lancée⁷⁵. L'objectif de cette étude était d'alerter l'opinion publique sur la nécessité de reformer les lois régissant les médias.

Le programme EDBG est un des programmes phare de WANE-P-Bénin. L'analyse de l'historique précédente a montré la dangerosité des périodes électorales dans la vie politique béninoise. WANE-P-Bénin se voit dans l'obligation de mener plusieurs activités qui permettront la décrispation du débat politique autour des questions électorales.

En amont de ces activités qui visent à apporter des réponses aux questions menaçant directement la paix sociale, d'autres activités sont menées en vue de consolider la paix au Bénin dans le long terme. Les programmes WIPNet et EPNV jouent un grand rôle dans ces actions préventives.

⁷⁴Ces actions de plaidoyer ont été appuyées par une stratégie de communication permettant de toucher toutes les couches sociales.

⁷⁵ WANE-P-Bénin, *Rapport 2013*, p.28.

Chapitre 6 : Les actions de WANEp dans le domaine social

Les activités des programmes WIPNet et EPNV ont permis à WANEp-Bénin d'être actif dans le domaine social pour la consolidation de la paix. Nous présentons dans ce chapitre les principales activités de ces deux programmes.

6.1- Le programme Women in Peacebuilding Network (WIPNet)

Les activités de ce programme dans la première décennie de WANEp-Bénin ont eu pour objectif d'assurer l'épanouissement de la femme afin qu'elle puisse jouer son rôle dans l'édification de la paix.

Ainsi, en 2006, plusieurs activités ont été menées dans le but de vulgariser et sensibiliser sur le code des personnes et de la famille et sur la loi portant répression du harcèlement sexuel. Le 15 juin 2006, WANEp-Bénin a organisé un rassemblement de 310 dignitaires et chefs traditionnels à la maison des jeunes de Bohicon pour une restitution collective sur le Code des personnes et de la famille⁷⁶. Le 22 juin de la même année, le même type de rassemblement a eu lieu à Cotonou avec 250 responsables religieux musulmans, et avec des prêtres et autres religieux dans le mois d'août 2006⁷⁷.

C'est dans cette même optique qu'une série de sensibilisation contre le harcèlement sexuel dans les collèges et écoles primaires du Bénin a eu lieu du 11 au 16 mai 2007.

En 2008, une formation sur le code des personnes et de la famille a eu lieu du 3 au 5 septembre. C'est l'ONG Espace et Vie devenue nouvellement membre de WANEp-Bénin qui a bénéficié de ce renforcement de capacités qui « *visait à permettre à cette jeune association d'avoir les outils nécessaires pour intervenir dans la réduction des conflits sociaux et familiaux générés par les questions sensibles de succession, de divorce et de mariage...* »⁷⁸.

Au cours de l'année 2008, WANEp-Bénin, à travers son programme femme dans l'édification de la paix, a collaboré avec d'autres organisations féminines, du 3 au 8 mars 2008 pour l'organisation de la semaine de la femme.

En 2009, ce programme a participé à certains événements, notamment à un atelier de formation des formatrices sur le genre et la non-violence active à Accra, un atelier intitulé "1000 femmes de paix autour du monde" organisé par l'ONG Femme de Paix autour du Monde à Cotonou. WANEp-Bénin a été représenté au forum de documentation pour les femmes artisanes de paix du 25 au 28 octobre

⁷⁶WANEp-Bénin, *Rapport annuel 2006, 2007, 2008, 2009*, Cotonou, pp.21-22.

⁷⁷*Idem*.

⁷⁸ *Idem*, p.28.

2009, à Nairobi au Kenya. Ces différentes rencontres ont permis à WIPNet de mieux s'outiller pour le défi d'édification de la paix au Bénin.

L'année 2010 a été marquée par la participation de WANE-P-Bénin à travers son programme WIPNet, à la plateforme pour la participation des femmes aux instances de décision. Cette plateforme est constituée de plusieurs OSC béninoises œuvrant pour l'équité et le genre. Les activités de cette organisation ont été lancées les 23 et 24 février 2010.

En 2012, WIPNet a concentré l'essentiel de ses activités aux femmes des groupements d'Activité Génératrice de Revenus. Ainsi, la journée internationale de la femme a été célébrée le 8 mars avec les femmes de Sô-Ava et des environs. WIPNet a saisi ce jour pour former et informer les femmes sur le thème "cheminer avec ces conflits qui minent nos groupements d'Activités Génératrices de Revenus"⁷⁹. Cinquante-trois femmes de quinze groupements différents ont été outillées à la prévention et à la gestion des différends qui minent leurs groupements.

L'année 2013 a été celle d'une série de formations organisées par le programme WIPNet. En effet, un manuel de formation des femmes au leadership, prévention et gestion des conflits a été édité afin d'assurer des formations aux femmes. Ces séries de formations ont débuté avec celle de trente-une (31) femmes membres de groupements d'Activité Génératrice de Revenus (AGR). Du 7 juin au 4 juillet 2013, les femmes ont été outillées pour gérer les conflits qui minent leur groupement.

Au cours du mois d'août 2013, une étude a été réalisée pour identifier les besoins en formations des femmes en médiation. Enfin, à l'actif du programme WIPNet pour 2013, on peut citer une enquête de terrain d'évaluation de la mise en œuvre des Plans d'Action Nationaux (PAN) de la Résolution 1325⁸⁰ du Conseil de Sécurité au Bénin. Les études ont démontré à plus de 80% la non-existence des PAN⁸¹ au Bénin. Une recommandation a été faite par le WANE-P-Bénin demandant la mise en place d'un comité pour s'y atteler de façon participative et professionnelle.

⁷⁹WANE-P-Bénin, *Rapport annuel 2012*, Cotonou, 2014, p.26.

⁸⁰ La résolution 1325(2000) adoptée le 31 octobre 2000 par le Conseil de Sécurité, affirme le rôle important et déterminant que doit jouer les femmes dans la prévention et la gestion des conflits. Le Conseil de Sécurité demande au Secrétaire Général ainsi qu'aux pays membres d'accroître le nombre des femmes dans les processus de résolutions des conflits. A travers cette résolution, le conseil réaffirme la nécessité de protéger la femme très souvent première victime dans les conflits armés. Le Conseil de Sécurité fait des propositions concrètes au Secrétariat Général et aux pays membres sur l'implication des femmes dans la gestion des conflits. Le texte complet de cette résolution est disponible sur : www.unsc.org. Consulté le 25 avril 2015 à 12h25mn.

⁸¹Plan d'Action Nationaux recommandé par la résolution 1325(2000) du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Le programme WIPNet de WANE-P-Bénin a été très présent aux côtés des femmes durant cette première décennie. Les activités réalisées ont permis une meilleure émancipation des femmes et leur renforcement de capacités en gestion des conflits. Ceci dans le but d'amener la femme à contribuer à la réalisation d'un Bénin de paix.

6.2- Le programme Education à la Paix et à la Non-Violence (EPNV)

La mise en place du programme Education à la Paix et à la Non-Violence est récente au sein de WANE-P-Bénin. C'est à partir des rapports d'activités de 2011 qu'on retrouve la présence de ce programme et des activités menées en faveur de la prévention des conflits au Bénin.

Ainsi, en 2011, la stratégie de ce programme a été d'abord communicative envers la population béninoise. En cette année électorale 2011 où les menaces contre la paix étaient fortement perçues à travers le système d'alerte précoce, des activités ont été menées afin d'éduquer les populations béninoises à la paix et à la non-violence. Des spots radio et une émission radio interactive d'environ une heure trente minutes, intitulés "qu'as-tu fais ? que fais-tu et que feras-tu ?" ont été diffusés du 15 janvier au 25 février 2011 sur 15 radios locales du Bénin⁸². Quarante-vingt-dix diffusions en français et en langue locale Fon ont été assurées. Le message des spots radio diffusé disait ceci :

Qu'as-tu fais ? Que fais-tu et que feras-tu pour que notre cher pays le Bénin demeure havre de paix pendant et après les élections présidentielles et législatives de mars 2011 ? En tout cas, sois un artisan de la non-violence active, cultive la paix, donne la paix et surtout privilégie le dialogue⁸³.

Ce message avait pour objectif d'interpeller la population sur le devoir de citoyen qui est la préservation d'un climat de paix et de concorde avant, pendant et après les élections de mars 2011.

Toujours en relation avec les médias, WANE-P-Bénin a, du 14 au 24 mars 2011, réalisé et assuré la diffusion d'un communiqué visant au lendemain des élections, de sensibiliser l'opinion publique sur la nécessité de respecter les voies de recours légales et d'éviter la violence afin de préserver la paix. Ce communiqué a été diffusé sur quatre radios nationales et locales, en français et en langue locale Fon⁸⁴.

⁸² WANE-P Bénin, *Rapport annuel 2011*, Cotonou, 2012, p.31.

⁸³ *Idem.*

⁸⁴ *Idem.*

A part les actions visant à éduquer les populations sur un comportement civique en période électorale, on peut mettre à l'actif du programme EPNV de WANEp-Bénin une concertation nationale pour la paix et la non-violence organisée le 4 novembre 2011. Cette rencontre a réuni des instituteurs de l'enseignement maternel et primaire, des enseignants du secondaire, des directeurs de collèges, des inspecteurs de l'enseignement primaire et secondaire. L'ensemble des acteurs intervenants dans l'éducation sont arrivés au terme des échanges à s'entendre sur des recommandations en vue d'améliorer l'éducation à la paix et à la non-violence dans les curricula.

A la suite de cette journée de concertation en 2011, WANEp-Bénin a procédé en 2012, à l'évaluation de l'état des lieux des lignes pédagogiques relatives à l'éducation à la paix et à la non-violence existant dans les programmes d'études béninois. Ceci s'est traduit par la publication d'un document de quarante pages sur les lignes pédagogiques relatives à l'éducation à la paix et à la non-violence au niveau de l'enseignement primaire formel. Le document se termine par des propositions pour améliorer l'éducation à la paix dans le système éducatif.

Toujours dans la perspective d'améliorer l'éducation à la paix et à la non-violence dans le système éducatif, l'année 2013 a été marquée, dans le programme EPNV de WANEp-Bénin, par une formation consultative de quinze directeurs d'écoles le 29 octobre 2013⁸⁵.

Au cours de cette année 2013, un *kit d'évaluation du taux de sentiments dominants dans un environnement de classe* a été conçu. Ce kit donne les moyens « *d'identifier, par l'auto évaluation faite par les enfants, les sentiments dominants de l'environnement d'une classe étant donné qu'ils sont à la base, soit des conflits, soit de la collaboration entre les individus* »⁸⁶. L'objectif poursuivi est d'amener les enfants à exprimer le sentiment qui les anime afin de faire prendre conscience aux enseignants des efforts à faire pour améliorer l'environnement dans les classes⁸⁷.

Les différentes actions de WANEp-Bénin que nous venons d'énumérer, de manière non exhaustive, ont été faites dans le but de consolider la paix au Bénin. Ont-ils impacté positivement la consolidation de la paix au Bénin ?

⁸⁵WANEp-Bénin, *Rapport annuel 2013*. Cotonou, 2014, p.33.

⁸⁶ *Idem*, p.26.

⁸⁷ Landry Ganye, chargé de programme APPC à WB, affirme qu'au cours d'une évaluation de ce programme, les enseignants ont affirmé qu'ils avaient constatés moins de comportements violents chez les élèves depuis la mise en place de l'éducation à la paix.

TROISIEME PARTIE :

**IMPACT DES ACTIONS DE WANeP-BENIN POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX**

Chapitre 7 : Impact des actions de WANEp à la consolidation et à la pacification des processus électoraux au Bénin de 2003 à 2013

Afin de bien identifier l'impact des actions de WANEp-Bénin sur les processus électoraux, nous montrons dans ce chapitre son apport à travers les publications, les rencontres et les interventions directes dans l'organisation des élections.

7.1- Les différentes rencontres et les productions de documents d'analyses sur les processus électoraux

Une des stratégies de WANEp-Bénin pour contribuer à la consolidation de la paix est la médiatisation des questions pouvant être source de conflit lors des processus électoraux. Cette médiatisation passe par la production de communiqués de presse, des points de presse, la production de documents d'analyse largement diffusés permettant de faire connaître la position de WANEp. Le *warm policy brief* est une production de WANEp-Bénin qui lui permet d'alerter l'opinion sur les questions de l'heure pouvant menacer la paix. On peut citer comme exemple celui de mars 2011 qui avait pour titre "Bénin : Election présidentielle de 2011, menace sur l'unité nationale et la démocratie" ⁸⁸. Ce document d'analyse a fait ressortir les différents points qui étaient source de conflits au sein de la classe politique béninoise. Après une analyse de ces différents points, le document a fait des recommandations permettant l'organisation d'élections apaisées ⁸⁹. La vulgarisation de ce document d'analyse permet à WANEp-Bénin de situer l'ensemble des acteurs sur les mesures à prendre pour la résolution pacifique des différends.

Au sujet de ces publications, le Mathurin Coffi Nago, président de l'Assemblée Nationale en 2012, s'adressait à WANEp-Bénin en ces termes : « ...WANEp-Bénin, l'institution parlementaire que je préside apprécie la qualité de vos publications que vous partagez régulièrement avec nous. Nous vous encourageons à continuer » ⁹⁰. Cette déclaration est la preuve d'une large diffusion des publications de WANEp-Bénin dans les institutions béninoises. Pour Clotaire A. Olihide, consultant spécialiste des questions électorales, WANEp-Bénin est « une des rares Organisations de la Société Civile du Bénin qui continue de contribuer avec sérieux et objectivité et surtout sans compromission au combat pour la bonne gouvernance et l'enracinement de la démocratie au Bénin » ⁹¹. Il continue en exhortant à la pérennisation des actions de WANEp « ce réseau n'a

⁸⁸ WANEp-Bénin, *Rapport annuel 2011*, Cotonou, 2012, p.24.

⁸⁹ WANEp-Bénin, « Bénin : Election présidentielle 2011, menaces sur l'unité nationale et la démocratie. » in *warm policy brief* Cotonou, mars 2011, pp.1-5.

⁹⁰ WANEp-Bénin, *Rapport annuel 2012*, p.41.

⁹¹ WANEp-Bénin, *Rapport annuel 2011*, Cotonou, 2012, p.43.

pas droit de disparaître de l'espace public béninois. Il doit au contraire se renforcer pour continuer de jouer sa partition dans la recherche de solutions aux maux qui minent l'Afrique en général et le Bénin en particulier »⁹².

A part les documents d'analyses, la stratégie de WANeP-Bénin qui permet d'impacter les processus électoraux est la médiatisation. Cette stratégie passe par la production de communiqués de presses et l'organisation de points de presses permettant de vulgariser les différents risques et les actions à mener pour préserver la paix. A travers le communiqué rendu publique le 20 février 2008, intitulé " La réussite des élections comme tremplin à la consolidation de la démocratie, de la paix sociale et du développement au Bénin", WANeP-Bénin dans son rôle de prévention des conflits a rappelé à la mémoire collective que les élections truquées et/ou mal organisées sont sources de violences⁹³. Le réseau a appelé au sens civique et patriotique des membres de la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) et de tous les acteurs de la vie politique et sociale du Bénin pour que la CENA 2008 retrouve sa sérénité afin de se consacrer efficacement à l'organisation transparente et pacifique des élections⁹⁴. Ce communiqué de presse a permis à WANeP-Bénin de situer les responsabilités sur les dysfonctionnements constatés dans le fonctionnement de la CENA et de faire des propositions pour un retour à la normale au sein de cette institution chargée d'organiser les élections. Au sujet de cette stratégie de communication, L. Ganye, chargé du programme APPC, estime que cela permet de maintenir une paix relative au Bénin car tout communiqué de WANeP-Bénin est suivi de recommandations⁹⁵. Ces recommandations ont sans doute contribué au déblocage de la CENA pour une organisation sereine des élections en 2008. WANeP-Bénin, « *soucieux d'accroître l'impact de ses communiqués de presses dans un contexte post électoral très tendu, s'est associé avec d'autres acteurs de la Société Civile pour créer les Forces citoyennes mutualisées pour des élections crédibles et paisibles en 2008* »⁹⁶. Au sein de cette coalition d'OSC, plusieurs activités ont été menées notamment des conférences de presse pour appeler à une élection sans violence et une audience avec le président de l'Assemblée Nationale le 10 septembre 2008.

Un autre moyen qui a permis à WANeP-Bénin d'impacter les processus électoraux est l'organisation des rencontres sur les plans national et international. Sur le plan national, on peut citer les sessions de briefing préélectoral organisées

⁹² *Idem.*

⁹³ WANeP-Bénin, *Rapport 2008*, p.15.

⁹⁴ *Idem*, p.16.

⁹⁵Entretien avec Landry Ganye, Chargé de programme APPC, le 28 octobre 2015 au siège de WANeP-Bénin.

⁹⁶ WANeP-Bénin, *Rapport 2008*, p.18.

en 2011⁹⁷. Une première a eu lieu une semaine avant l'élection à Cotonou et a réuni des journalistes et d'autres acteurs de la Société Civile béninoise. Une deuxième session s'est tenue le 4 mars 2011 à Abomey. A ces sessions, une présentation des analyses des différentes menaces sur la paix sociale a été faite. Ce genre de rencontres qui se déroulent sur l'ensemble du territoire national permettent à WANE-P-Bénin de réunir les acteurs qui jouent un rôle important dans le processus électoral et de leur faire part des risques que comportent les décisions à prendre. On peut aussi noter l'organisation d'un atelier de consultation sur le "guide pratique de réponses aux disputes électorales en Afrique de l'Ouest" les 9 et 10 juin 2011 à Cotonou⁹⁸. Cette consultation avait pour but d'adapter le guide pratique en question au contexte béninois. Pour aborder en profondeur cette problématique de gestion des disputes électorales, une concertation nationale pour une gestion apaisée des conflits électoraux a été organisée les 28 et 29 juillet 2011. Toutes ces activités ont contribué à la pacification des processus électoraux au Bénin. A part les différents communiqués, publications, et rencontres, d'autres actions ont été menées directement dans les processus électoraux et ont permis d'accroître l'impact de WANE-P-Bénin.

7.2- Les interventions directes de WANE-P-Bénin dans les processus électoraux au Bénin

L'impact des OSC dans les processus électoraux en Afrique se fait de plus en plus croissant en raison de la crédibilité dont jouissent ces acteurs sur une scène politique. Les OSC contribuent à la bonne tenue des élections à travers l'observation et l'accompagnement des processus électoraux⁹⁹. Cette contribution se fait plus directe lorsque des acteurs de la société civile sont amenés à diriger les organes électoraux. Ainsi, « *certaines pays ont eu recours aux acteurs de la Société Civile, pour arbitrer le jeu électoral afin de conférer à celui-ci l'impartialité que les structures gouvernementales étaient accusées de ne pas pouvoir l'offrir* »¹⁰⁰. Les exemples dans ce cas sont nombreux. Au Bénin, Pascal Todjinou a été président de la CENA en 2006, au Togo, Issifou Tafa Tabiou est président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), au Burkina Faso, Moussa Michel Tapsoba est président de la CENI depuis 2001¹⁰¹.

⁹⁷ Les sessions de briefing électoral permettent à WANE-P-Bénin, de présenter aux différents acteurs pouvant impacter la pacification du processus électoral les différents risques qui menacent la paix en cette période électorale et les actions à mener pour les prévenir.

⁹⁸ WANE-P-Bénin, *Rapport annuel 2011*, p.20.

⁹⁹ Entretien avec Mansouratou Lafia Seko, AA à WB, le 18 mai 2015 au siège de l'institution.

¹⁰⁰ Gorée institut, *Election paix...* p.82.

¹⁰¹ *Idem*.

L'essentiel des interventions de WANeP-Bénin dans les processus électoraux qui ont eu lieu au Bénin entre 2003 et 2013 s'est fait en coalition avec d'autres OSC béninoises. Le caractère conflictuel des élections et la nécessité de leur bonne tenue pour un fonctionnement harmonieux de la démocratie ont amené les OSC à rassembler leurs forces afin d'impacter significativement les processus électoraux. Ainsi, WANeP a participé aux différents regroupements des OSC qui ont eu lieu au Bénin et a parfois joué un rôle déterminant. La première participation de WANeP Bénin remonte à 2008, lors de la création du Front des Organisations de la Société Civile pour le Contrôle de l'Action Publique (FORS CAP). Les actions de cette coalition se sont poursuivies au cours de l'année 2009. Il a été mis en place les "Forces citoyennes mutualisées pour des élections crédibles et paisibles en 2011". La Société Civile béninoise, à travers cette coalition, a joué son rôle de veille et d'alerte précoce. Cette Société Civile a pris « conscience de l'enjeu pour les élections de 2011 et s'est organisée à travers le Front des Organisations de la Société Civile pour la réalisation de la Liste Electorale Permanente Informatisée en 2011(FORS LEPI 2011) »¹⁰². C'est le siège de WANeP-Bénin qui a hébergé ce regroupement. Il était constitué de plus de trois cent quatre-vingt-dix ONG et structures faîtières de la Société Civile. L'ONG Gorée Institut estime dans une publication que cette stratégie de se constituer en réseau « a multiplié leurs capacités à couvrir les élections et leurs impacts sur ces processus »¹⁰³. Des membres de cette coalition ont participé à la réalisation de cette LEPI, ce qui a permis un impact de ces organisations, dont le WANeP, dans la réalisation de cette liste électorale.

Les activités de ce front dont l'organisation d'ateliers de renforcement de capacités des membres du Front sur la LEPI, l'animation de points de presses et la publication de communiqués appelant à la réalisation de cette liste, l'organisation d'un sit-in à l'Assemblée Nationale le 14 avril 2009, la réalisation d'un site internet (www.forse-lepi.org) lancé le 30 novembre 2009 afin d'alerter sur les difficultés et proposer des solutions de sortie de crise, ont contribué à la réalisation de la LEPI. Une des activités principales de ce Front, lors des élections de 2011, a été l'observation des élections et le décompte parallèle des votes. En effet, l'observation a porté sur l'enregistrement sur la liste électorale informatisée, l'observation de la précampagne et de la campagne électorale, le déploiement d'observateurs le jour de l'élection sur toute l'étendue du territoire, la compilation parallèle de voix¹⁰⁴. Ceci a permis à ces ONG dont WANeP-Bénin d'impacter

¹⁰² *Idem*, p.20.

¹⁰³ Gorée institut, *Election paix et sécurité en Afrique de l'ouest*. Ile de Gorée, 2010, p.105.

¹⁰⁴ WANeP-Bénin, *Rapport annuel 2011*, pp.18-19.

positivement le bon déroulement des élections de ces années 2011 et de faire des recommandations pour les échéances à venir.

Au cours de l'année 2013, WANEp-Bénin, à travers son programme EDBG, a contribué à l'avènement du premier code électoral au Bénin. Deux représentants de WANEp-Bénin ont animé une communication intitulée "La nécessité d'une CENA pérenne et d'un observatoire des élections" au cours d'un atelier parlementaire les 31 janvier et 1^{er} février 2013 à Porto-Novo¹⁰⁵. Le code électoral fut voté le 8 avril 2013 par l'Assemblée Nationale, prouvant ainsi la contribution de WANEp-Bénin à la réalisation de ce code¹⁰⁶.

Une mission d'échange d'expériences avec les OSC de la République Démocratique du Congo (RDC) a eu lieu du 26 au 30 septembre 2011. Deux membres de Fors élection 2011 ont séjourné en RDC dans le but de partager l'expérience de la Société Civile béninoise dans le monitoring de qualité de la réforme congolaise de la police y compris des aspects sécuritaires des élections prévues pour novembre 2011¹⁰⁷. C'est en raison de l'efficacité avec laquelle les OSC du Bénin impactent les processus électoraux dans leur pays qu'elles ont été invitées par leurs collègues de la RD Congo pour partage d'expérience. Ceci prouve l'impact des OSC du Bénin bien au-delà des frontières.

WANEp-Bénin a piloté en 2012 le projet intitulé "Consolidation du processus démocratique au Bénin par une participation citoyenne éclairée" avec le soutien financier de l'Open Society Initiative for West Africa (OSIWA)¹⁰⁸. Ce projet a consisté à l'organisation de deux ateliers sous régionaux¹⁰⁹. Le premier a eu lieu à Cotonou les 20 et 21 février 2012 sous le thème "Application des codes électoraux en Afrique de l'Ouest : leçons apprises, défis et perspectives". Le deuxième s'est tenu les 28 et 29 février 2012 sous le thème "partage des expériences d'amélioration du dialogue politique et de l'organisation des élections par les organes de gestions des élections en Afrique de l'Ouest"¹¹⁰. Dans le cadre de ce projet de consolidation du processus démocratique au Bénin, trois

¹⁰⁵ WANEp-Bénin, *Rapport*, 2014, p.28.

¹⁰⁶ On retrouve ici un impact direct des activités menées par WANEp-Bénin à travers sa contribution à la naissance d'un code électoral.

¹⁰⁷ On note ici un impact des OSC béninoises qui va au-delà des frontières du Bénin. C'est aussi une particularité des Organisations de la Société Civile qui arrivent aisément à apporter leur appui à d'autres OSC dans d'autres pays.

¹⁰⁸ WANEp-Bénin, *Rapport annuel 2012*, p.23.

¹⁰⁹ Ces ateliers sous régionaux ont pour objectif de permettre aux acteurs impliqués dans la gestion des organes électoraux de mutualiser leurs expériences pour mieux faire face aux défis d'élections apaisées.

¹¹⁰ WANEp-Bénin, *Rapport annuel 2012*, p.23.

ateliers départementaux¹¹¹ sur le thème “Initiative citoyenne en faveur d’un code électoral et d’un débat ouvert sur la Constitution : contribution des acteurs départementaux”¹¹². A l’issue de ces différents ateliers sous régionaux et départementaux, WANE-P-Bénin a publié un document intitulé “document de plaidoyer pour l’institutionnalisation d’une administration électorale professionnelle au Bénin”, dans lequel les différentes recommandations sorties des différents ateliers ont été publiées.

Dans le cadre de ce même projet, des dîners de plaidoyers ciblés ont eu lieu entre le mois d’août et le mois de novembre 2012. Ces dîners ont réuni successivement les responsables d’OSC, les leaders d’opinions, les hommes et femmes de médias, et les acteurs politiques de l’opposition et ceux de la mouvance présidentielle. A travers ces dîners, WANE-P-Bénin s’est fait le devoir de :

porter vers ces cibles les conclusions et recommandations des diverses activités organisées depuis le début de l’année sur la problématique des élections au Bénin et plus précisément sur les recommandations pour une Commission électorale institutionnalisée et professionnalisée. Il s’agit d’un plaidoyer pour amener les acteurs politiques et autres cibles à s’approprier les recommandations et propositions citoyennes portées par WANE-P-Bénin pour une CENA permanente et professionnelle et contenues dans le document de plaidoyer¹¹³.

Cette stratégie de plaidoyer utilisée par WANE-P-Bénin permet une discussion conviviale et moins tendue avec les acteurs capables d’influencer la mise en œuvre de l’institutionnalisation et la professionnalisation d’une commission électorale. D’autres actions ont été menées afin de consolider la Constitution béninoise.

¹¹¹Ces ateliers ont eu lieu à Parakou, à Bohicon, et à Cotonou au cours du mois de mars 2012 et ont permis de recueillir les avis des différentes couches sociales sur les projets de code électoral et de révision de la Constitution du 11 décembre 1990.

¹¹² WANE-P-Bénin, *Rapport annuel 2012*, p.26.

¹¹³ *Idem*, p.24.

Chapitre 8 : Impact de WANEp-Bénin sur la consolidation de la Constitution béninoise

Un des grands acquis de la société civile béninoise à l'issue de la Conférence des Forces Vives de la Nation en 1990 au Bénin fut la Constitution de 1990. Elle a permis, à la période du renouveau démocratique, de partir sur de bonnes bases. L'activisme de la société civile a permis de protéger cet acquis de toutes tentatives de modification. Nous exposons dans ce chapitre la contribution du réseau WANEp-Bénin pour la consolidation de la Constitution sous les présidents Mathieu Kérékou et Yayi Boni.

8.1- La tentative de modification sous le deuxième mandat du renouveau démocratique de Mathieu Kérékou (2001 à 2006)

Le premier grand débat sur la révision de la Constitution a débuté sous le deuxième mandat du renouveau démocratique de Mathieu Kérékou (2001 à 2006). La société civile s'est illustrée de manière très efficace afin d'empêcher une modification de la Constitution. Une coalition d'Organisations de la Société Civile s'est mise en place dans le but d'empêcher cette modification afin de préserver la paix sociale au Bénin. C'est autour de l'association Elan que les OSC s'étaient organisées pour empêcher cette modification¹¹⁴. Cette organisation lance en juillet 2003 une campagne de sensibilisation dénommée *touche pas à ma Constitution*¹¹⁵. Cette ONG va être rejointe par trente-trois OSC pour constituer une coalition dénommée Front des organisations de la société civile pour des élections transparentes et démocratiques (FORS présidentielle 2006)¹¹⁶. Parmi cette trentaine d'OSC, se retrouve WANEp-Bénin. A travers une campagne fortement médiatisée, ces organisations ont maintenu la pression sur les partisans de la révision de la Constitution afin d'obtenir satisfaction. Elles ont été appuyées dans leurs actions par des organisations syndicales et les médias. L'exploitation de l'espace médiatique pour former et informer l'opinion publique a été déterminante pour l'atteinte de leur objectif. Selon G. Badet :

Les organes de presse écrite et les chaînes de télévision ont été exploités pour toucher les citoyens et les instruits, tandis que les radios privées s'occupaient de la sensibilisation des ruraux et les analphabètes. Tous les supports ont été mis à contribution, transformant ainsi le combat pour la défense de la Constitution en une bataille pour la conquête de l'opinion publique. Les médias béninois ont assumé avec succès l'une des missions

¹¹⁴ Gilles Badet, « La constitution Béninoise a 19ans : la longue histoire d'amour entre le peuple béninois et sa loi fondamentale. ».

¹¹⁵ WANEp-Bénin, *Rapports annuels 2006, 2007, 2008, 2009*. Cotonou, 2010, p.18.

¹¹⁶ *Idem*.

*fondamentales de la presse en démocratie : éclairer et enrichir le débat démocratique*¹¹⁷.

Cette lutte pour la non révision de la Constitution s'était soldée en juillet 2005 par une déclaration du chef de l'Etat Mathieu Kérékou s'engageant à ne plus se représenter en 2006. Pour R. Gbégnonvi, le rôle de la Société Civile, dont WANE-P-Bénin faisait partie, avait été déterminant pour la non révision opportuniste de la Constitution¹¹⁸. A travers les activités organisées dans le cadre des coalitions d'OSC, WANE-P-Bénin a contribué à impacter positivement la vie démocratique en permettant la consolidation de cette Constitution et par ricochet de la paix.

8.2- Les tentatives de modification sous la présidence Yayi Boni

Le débat sur la modification de la Constitution a refait surface sous la présidence de Yayi Boni. Grâce au système d'alerte précoce et de prévention des conflits de WANE-P-Bénin, de nombreux incidents ont été relevés portant sur la modification de la Constitution. Ces incidents, constituant une menace pour la paix, ont amené WANE-P-Bénin à rédiger et rendre public un document d'analyse politique intitulé "révision de la Constitution béninoise du 11 décembre 1990 : quand la quête d'une kyrielle de consensus menace la paix et la démocratie"¹¹⁹. A travers ce document, WANE-P-Bénin a alerté l'opinion et les décideurs sur le risque que pouvait comporter une révision non consensuelle de la Constitution sur la démocratie et la paix sociale au Bénin.

En 2012, WANE-P-Bénin a poursuivi ses activités sur la révision de la Constitution du 11 décembre 1990 du Bénin. En effet, le débat sur l'opportunité de réviser la Constitution béninoise a continué en 2012. WANE-P-Bénin a réalisé une étude sur le processus de révision de la Constitution du Bénin afin de contribuer à la prévention d'une révision opportuniste qui serait source de conflit. Un atelier d'experts constitutionnalistes et de leaders de la Société Civile a été organisé les 13 et 14 mars 2012, pour une proposition éclairée sur le projet de révision de la Constitution du 11 décembre 1990. L'objectif de cette rencontre était de faire une analyse croisée des différents experts sur le projet de révision de la Constitution. Les différentes rencontres et consultations qui ont eu lieu sur la révision de la Constitution ont permis à WANE-P-Bénin de publier un document intitulé *document de position des Organisations de la Société Civile pour une*

¹¹⁷ Gilles Badet, « La constitution Béninoise a 19ans : la longue histoire d'amour entre le peuple béninois et sa loi fondamentale. ».

¹¹⁸ Léonard Watchekon (dir.), *Le fonctionnement des partis politique au Bénin*. Cotonou, COPEF 2008, p.165.

¹¹⁹ WANE-P-Bénin, *Rapports annuels 2011*, p.24.

*révision concertée de la Constitution béninoise*¹²⁰. Ce document a été multiplié en 4700 exemplaires et distribué sur toute l'étendue du territoire béninois et a permis d'éclairer l'opinion sur les risques que pouvaient comporter une révision non consensuelle de la Constitution¹²¹.

La stratégie de la médiatisation de WANE-P-Bénin a été encore utilisée à travers l'organisation de points de presses et de conférences publiques sur le sujet de révision de la Constitution. Dans le but de toucher toutes les couches sociales, trois sessions départementales des leaders d'opinions autour du défi de rassurer tous les acteurs dans le processus de révision de la constitution béninoise ont eu lieu.

*Ces activités de WANE-P-Bénin ont contribué à susciter au sein des différentes composantes de la société le débat sur le processus devant conduire la révision de la Constitution du 11 décembre 1990 qui a abouti, le lundi 02 avril 2012, au rejet sine die, par la commission des lois, du projet de révision de la Constitution béninoise pour défaut de débat et de consensus national*¹²².

L'activisme de WANE-P-Bénin et de la société civile béninoise en général, sur cette question, a conduit R. Gbégnonvi à déclarer : *«il ne fait pas de doute que depuis 2004, la Société Civile au Bénin soit devenue l'objet d'interrogation pour la classe politique, à cause du rôle déterminant qu'elle a joué dans le combat contre la révision opportuniste de la constitution »*¹²³.

Les actions menées individuellement ou en coalitions, par WANE-P-Bénin avec les autres OSC, ont permis d'aboutir à la non révision opportuniste de cette Constitution, ce qui a permis de consolider la paix dont jouit le Bénin.

La consolidation de la cohésion sociale, pour WANE-P-Bénin, passe par l'émancipation de la femme et l'introduction de la paix et la non-violence dans le système éducatif.

¹²⁰ *Idem* p.25.

¹²¹L'objectif de cette vulgarisation est de sensibiliser l'opinion sur les mécanismes de révision de la constitution du 11 décembre 1990 afin d'éviter des conflits autour de cette révision.

¹²² WANE-P-Bénin, *Rapport annuel 2011*, p.29.

¹²³ WANE-P-Bénin, *Rapport annuel 2012*, p.31.

Chapitre 9 : Impact des activités de WANEp dans le domaine social au Bénin

Sur le plan social, l'ONG a apporté sa contribution dans plusieurs domaines qui ont permis de consolider la paix et la cohésion sociale. Nous dévoilons dans ce chapitre les impacts de ces activités sur l'émancipation de la femme et dans le domaine éducatif.

9.1- L'impact des actions pour l'émancipation de la femme

WANEp-Bénin, à travers son programme femme dans l'édification de paix, a mené des activités durant sa première décennie, activités qui ont contribué à l'épanouissement de la femme béninoise et à accroître son rôle dans l'apaisement de la vie sociale au Bénin.

En 2006, plusieurs activités ont été menées dans le but de vulgariser et sensibiliser les populations sur le code des personnes et de la famille et sur la loi portant répression du harcèlement sexuel. Le 15 juin 2006, WANEp-Bénin a organisé un rassemblement de trois cent dix dignitaires et chefs traditionnels à la maison des jeunes de Bohicon pour une restitution collective sur le Code des personnes et de la famille¹²⁴. Le 22 juin de la même année, le même type de rassemblement a eu lieu à Cotonou avec deux cent cinquante responsables religieux musulmans et avec des prêtres et religieux dans le mois d'août 2006¹²⁵. L'objectif de ces différentes rencontres était de sensibiliser ces différentes couches sociales sur l'importance de ces nouveaux textes. A la suite de ces différentes rencontres, et en raison de l'impact que ces activités ont eu sur la société, WANEp-Bénin a été invité par des membres de l'église catholique le 24 février 2007 pour intervenir dans un panel sur le code des personnes et de la famille¹²⁶. Ces rencontres avaient pour objectif de permettre « *aux populations en général et aux élèves en particulier, de s'approprier le contenu de la loi* »¹²⁷. Cette stratégie de sensibilisation a permis d'impacter positivement le phénomène d'harcèlement sexuel dans les milieux scolaires qui entrave l'évolution des jeunes filles.

En 2012, WANEp-Bénin à travers son programme femme dans l'édification de la paix, a concentré l'essentiel de ses activités aux femmes des groupements d'Activités Génératrices de Revenus. Il a été constaté que ces groupements de femmes ne résistent pas aux conflits qui les ébranlent. Ils se disloquent et

¹²⁴WANEp-Bénin, *Rapport annuel 2006, 2007, 2008, 2009*, Cotonou, pp.21-22.

¹²⁵*Idem.*

¹²⁶ *Idem.*

¹²⁷ *Idem.*

disparaissent à l'épreuve des querelles internes. C'est pour cette raison que le programme WIPNet de WANEp-Bénin « a initié des actions au profit de ces femmes afin de les aider à cheminer avec les conflits qui minent leurs groupements »¹²⁸. Ainsi, la journée internationale de la femme a-t-elle été célébrée le 8 mars avec les femmes de Sô-Ava et environ. WIPNet a saisi ce jour pour former les femmes sur le thème "cheminer avec ces conflits qui minent nos groupements d'Activités Génératrices de Revenus"¹²⁹. Cinquante-trois femmes de quinze groupements différents ont été outillées à la prévention et à la gestion des différends qui minent leurs groupements. A la suite de cette journée, une étude a été réalisée afin de permettre à WIPNet d'étendre ces activités à tous les groupements sur l'étendue du territoire. L'objectif de cette étude dénommée "recherche action" était d'identifier les types de difficultés rencontrées afin de définir l'assistance adéquate à apporter. Ces activités se sont déroulées du 1^{er} au 15 octobre 2012¹³⁰. A la suite de cette étude, un manuel de formation des femmes au leadership, prévention et gestion des conflits a été édité afin d'assurer des formations aux femmes. Ces séries de formations ont débuté avec celle de trente-une femmes membres de groupements d'Activités Génératrices de Revenus (AGR). Du 7 juin au 4 juillet 2013, les femmes ont été outillées sous trois différentes sessions qui portaient sur :

- la vie associative et les conflits au sein des groupements d'AGR,
- l'analyse et la gestion des conflits au sein des groupements d'AGR, et
- les stratégies de préventions des conflits et la compréhension de la paix¹³¹.

A la suite de ces formations, des missions de suivi-accompagnement ont été faites dans sept groupements bénéficiaires de la formation pour s'assurer de l'impact de ces formations dans le fonctionnement des groupements de femmes. Certains parmi ces groupements ont pu reprendre leurs activités qui étaient interrompues pour cause de conflits, montrant ainsi l'impact des activités de WANEp-Bénin dans la société béninoise. On peut citer les associations Gbénonkpo 1 de Tori Avamé et Nonvignon de Maria Gléta¹³².

L'engagement de WANEp-Bénin aux côtés de la femme béninoise en vue d'accroître son émancipation et sa participation à l'amélioration de la cohésion sociale a produit ses effets au cours de cette première décennie d'activités. Un

¹²⁸ WANEp-Bénin, *Rapport annuel 2012*. Cotonou, 2013, p.31.

¹²⁹ *Idem*.

¹³⁰ *Idem*, p.32.

¹³¹ WANEp-Bénin, *Rapport annuel 2013*, Cotonou 2014, p.30.

¹³² *Idem*, p.31.

autre domaine ciblé par WANEp-Bénin pour consolider la paix au Bénin est celui de l'éducation.

9.2- Impact des actions en faveur de l'éducation à la paix et à la non-violence

Les activités de WANEp-Bénin dans le domaine éducatif béninois sont récentes. C'est en 2011 que des actions ont été menées pour permettre la consolidation de la paix à travers l'éducation.

WANEp-Bénin, à travers son programme éducation à la paix et à la non-violence, a organisé une concertation nationale pour la paix et la non-violence le 4 novembre 2011. Cette rencontre a réuni des instituteurs de l'enseignement maternel et primaire, des enseignants du secondaire, des directeurs de collèges, des inspecteurs de l'enseignement primaire et secondaire. L'ensemble des acteurs intervenants dans l'éducation sont arrivés au terme des échanges à s'entendre sur les recommandations suivantes :

- faire un état des lieux des dispositions déjà existantes en matière d'éducation à la paix et à la non-violence dans les programmes d'études afin de voir dans quelles mesures les traduire en pratiques dans les salles de classes ;
- concevoir des modules de formations des enseignants sur l'éducation à la paix et à la non-violence ;
- veiller à la formation des enseignants et autres acteurs du monde éducatif et à la mise en œuvre effective des modules du programme EPNV ;
- éviter de limiter l'éducation à la paix et à la non-violence aux seuls acteurs du monde éducatif et l'étendre aux autres composantes de la société ;
- assurer le suivi-évaluation des activités d'EPNV afin d'en mesurer les impacts¹³³.

L'ensemble de ces recommandations prises lors de cette rencontre traduit la volonté du monde éducatif béninois à intégrer l'éducation à la paix et à la non-violence dans les curricula de l'éducation. Ceci permettra d'assurer l'impact réel de ce programme dans la société béninoise.

¹³³ *Idem*, p.33.

Les activités en vue de la mise en place de l'éducation à la paix et à la non-violence se sont poursuivies par une formation consultative de quinze directeurs d'écoles le 29 octobre 2013. L'objectif de cette rencontre était de permettre aux participants de prendre contact avec le guide de WANeP intitulé *l'éducation à la paix dans les établissements scolaires en Afrique de l'Ouest : un guide pratique pour sa mise en œuvre*¹³⁴. Ce document publié par WANeP a pour but de faciliter l'éducation à la paix et à la non-violence dans la sous-région. Un *kit d'évaluation du taux de sentiments dominants dans un environnement de classe* a été conçu. Ce kit donne les moyens « *d'identifier, par l'auto-évaluation faite par les enfants, les sentiments dominants de l'environnement d'une classe étant donné qu'ils sont à la base, soit des conflits, soit de la collaboration entre les individus* »¹³⁵. L'objectif poursuivi est d'amener les enfants à exprimer le sentiment qui les anime afin de faire prendre conscience aux enseignants des efforts à faire pour améliorer l'environnement dans les classes. L'impact de ce programme sur la paix est beaucoup plus à long terme. L. Ganye affirme qu'au cours d'une évaluation de ce programme les enseignants ont affirmé qu'ils avaient constatés moins de comportements violents chez les élèves depuis la mise en place de l'éducation à la paix¹³⁶.

D'autres activités d'ordre sociales ont été menées par WANeP-Bénin et ont permis de consolider la paix et la sécurité humaine au Bénin. On peut retenir l'organisation d'un atelier en partenariat avec l'Institut d'Etude de Sécurité et l'Initiative pour la Sécurité Humaine en Afrique sur le thème : *Renforcement des capacités sur le plaidoyer/lobbying pour les réformes et la justice pénale*¹³⁷. Cet atelier a eu lieu le 9 juin 2010 et a réuni 55 participants membres d'OSC béninoises pour mieux les outiller à faire face au défi de justice.

Un autre atelier a permis de réunir, du 18 au 19 avril 2013, trente-cinq participants composés de gendarmes, policiers, politiciens, syndicalistes,

¹³⁴ *Idem*, p.26.

¹³⁵ *Idem*, p.26.

¹³⁶ Entretien avec Landry Ganye, chargé de programme APPC, le 15 mars au siège de WANeP-Bénin.

¹³⁷ WANeP-Bénin, *Rapport annuel 2010*, p.20.

étudiants, acteurs sociaux pour renforcer leurs capacités autour du thème “Maintien de l’ordre dans les manifestations publiques et le respect des droits de l’homme”¹³⁸. Les 14 et 15 mai 2013, c’est autour du thème “Rôle des forces de sécurité et des partis politiques dans l’enracinement de la démocratie” que d’autres acteurs des mêmes corps ont renforcé leurs capacités¹³⁹. A travers ce genre de séminaire, WANE-P-Bénin a contribué à prévenir les cas de violations des droits de l’homme constatés dans la gestion des manifestations politiques ou syndicalistes, et remontés dans le système d’alertes précoces de WANE-P-Bénin. Ces activités ont permis de réduire les violations des droits de l’homme constatées dans les manifestations.

Une autre thématique concernant la sécurité humaine est celui de catastrophes naturelles. WANE-P-Bénin a organisé en 2011 une *recherche-action*¹⁴⁰ sur la gouvernance en réduction de risques de catastrophes. Ceci dans le but de mieux faire face aux catastrophes naturelles qui menacent la sécurité humaine. La sécurité humaine à travers les catastrophes naturelles a fait l’objet de plusieurs activités au cours de l’année 2012. En partenariat avec d’autres organisations notamment Global Network for Disasters Reduction (GNDR), un atelier régional a été organisé du 22 au 24 mars 2012 portant sur la planification stratégique pour la gestion des risques et catastrophes.

L’ensemble des actions et leurs impacts qui viennent d’être présentés rendent compte de la contribution effective de WANE-P-Bénin dans la consolidation de la paix sociale durant cette première décennie.

¹³⁸ WANE-P-Bénin, *Rapport Annuel 2013*, Cotonou, 2014, p.22.

¹³⁹ *Idem*.

¹⁴⁰ La recherche-action est une méthode de travail de WANE-P-Bénin qui consiste à faire des recherches sur une question donnée sur le terrain et apporter des réponses concrètes sur la préoccupation.

CONCLUSION

La paix et la stabilité politique sont des impératifs pour un développement harmonieux et une prospérité économique et sociale d'un pays. Le rôle croissant des OSC dans l'enracinement de la démocratie, n'est plus à prouver, avec les mouvements "Y'en a marre" au Sénégal, le "Ballai citoyen" au Burkina Faso et bien d'autres encore en Afrique. En ce qui concerne la paix, le nombre d'OSC ou de personnes appartenant à la Société Civile, bénéficiaires du prix Nobel de la Paix, témoigne de l'importance de la Société Civile dans l'édification de la paix dans le monde. Le présent mémoire de maîtrise a permis de constater que ce sont ces raisons qui ont expliqué la naissance de WANeP en 1998. Il a été présenté, à travers ce mémoire, tout d'abord le contexte d'arrivée de WANeP au Bénin et son mode de fonctionnement, ensuite, nous avons fait ressortir les divergences sur la scène politique qui menaçaient la paix et les actions de WANeP en vue de consolider cette paix sociale, et enfin, nous avons présenté l'impact de ces actions sur la consolidation de la paix et du processus démocratique au Bénin. La revue de ces activités nous a permis de nous rendre compte de la présence effective et active de WANeP au Bénin et son impact dans la consolidation de la paix et du processus démocratique. Il est important de souligner que ce présent mémoire ne dresse pas l'ensemble des activités de WANeP-Bénin dans cette décennie, mais nous n'avons choisi de présenter que certaines de ses activités qui nous ont permis de mieux comprendre son fonctionnement.

En s'installant en juin 2003, WANeP-Bénin avait pour objectif de consolider la paix en empêchant l'embrasement des différends en conflit majeur et dévastateur. Le fait que le Bénin n'ait pas connu de conflit majeur nous permet d'affirmer que cette organisation, à travers ses activités, a contribué à la consolidation de la paix au Bénin durant sa première décennie.

Un certain nombre de facteurs ont permis à WANeP-Bénin d'atteindre ce bilan positif. Le lien existant entre WANeP-Bénin et l'organisation mère, WANeP, basé à Accra a sans doute contribué au succès de cette organisation au Bénin. L'intervention du réseau mère WANeP dans la résolution de nombreux conflits dans la sous-région depuis sa constitution en 1998, a donné à l'ensemble du réseau, et donc par ricochet à WANeP-Bénin, une crédibilité indéniable. C'est ce qui a conduit aux différents accords qui lient le WANeP à des institutions sous régionales, régionales et internationales. On peut citer les accords de partenariat entre WANeP et la CEDEAO dans le cadre de l'opérationnalisation du système d'alerte précoce et réponse rapide, les accords avec l'Union africaine, et l'accord d'un statut particulier consultatif à WANeP par le Conseil Economique et Social

des Nations Unies. Ces différents liens entre le Réseau Ouest-Africain pour l'Édification de la Paix et les institutions intergouvernementales au niveau sous régional, continental et international donnent une certaine force à ce réseau dans toute la sous-région et dont bénéficie WANE-P-Bénin¹⁴¹.

Sur le plan national, WANE-P-Bénin jouit aussi d'une forte crédibilité par rapport aux autres OSC présentes sur la scène politique béninoise. Sa participation aux multiples coalitions d'OSC pour des questions spécifiques prouve sa facile collaboration avec les autres OSC au Bénin. On a en mémoire les "Forces Citoyennes mutualisées pour des élections crédibles et paisibles en 2008", ou encore en 2011, et bien d'autres regroupements d'OSC du Bénin. WANE-P-Bénin a même abrité le siège de ces regroupements d'OSC.

L'accompagnement des partenaires financiers et techniques internationaux est aussi un des facteurs déterminant dans la réussite des activités de ce réseau. Le nombre croissant d'ONG membres de WANE-P-Bénin a permis à cette organisation d'atteindre ses objectifs. Mais de ce bilan, on a aussi pu ressortir l'absence de WANE-P-Bénin sur des questions aussi importantes pour la paix que sont le régionalisme ou l'ethnicité et le terrorisme avec la secte islamiste Boko Haram qui se fait de plus en plus menaçante envers le Bénin. Il ressort aussi de cette rétrospection sur cette décennie que WANE-P-Bénin a été financièrement dépendant par rapport aux financements étrangers. Environ 90% des moyens financiers de WANE-P-Bénin proviennent d'ONG internationales selon L. Ganye¹⁴². Cette méthode fragilise la marge de manœuvre du réseau à deux niveaux. Le premier est au niveau de l'exécution de ses projets. Les organisations qui financent ces projets gardent un mot sur la manière dont le projet doit être exécuté, laissant donc la possibilité pour des modifications. Le deuxième niveau est la dépendance totale des activités de WANE-P-Bénin par rapport à ces ONG internationales. Ceci constitue un handicap pour cette organisation car les activités sont rendues difficiles voire impossibles sans financements étrangers.

Une diversification des sources de financement et une attention particulière sur les questions d'extrémisme religieux, d'ethnicité et de régionalisme permettront à WANE-P Bénin d'accroître l'impact de ses actions préventives pour la consolidation de la paix.

¹⁴¹WANE-P-Bénin est membre du Global Partnership for the Prevention of Armed Conflict (GPPAC), et également membre du Global Network for Disaster Reduction. Il assure la représentation au Bénin de ces deux organisations, ce qui contribue à lui donner une forte crédibilité dans ses activités.

¹⁴²Entretien avec Landry Ganye, le 28 octobre 2015 au siège de WANE-P-Bénin.

SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1- Sources

1.1- Sources Orales

N° d'ordre	Nom et Prénom	Fonction	Date de Naissance	Date et Lieu de l'entretien	Nature des informations
1-	GANYE Landry	Chargé de Programme Alerte précoce prévention des conflits. WANEp-Bénin	31/12/1977	9 mars 2015 au siège de WANEp-Bénin, Cotonou	Fonctionnement des OSC et de WANEp au Bénin.
2-	OLADAKOUN Olakemi Chokki	Assistant administrative projet à WANEp-Bénin	1989	12 mars 2015, au siège de WANEp-Bénin, Cadjéhoun	Rôle des différents programmes dans le fonctionnement de WANEp-Bénin
3-	SAVI GBAGUIDI Rosette	Secrétaire Comptable WANEp-Bénin	1981	12 mars 2015, au siège de WANEp-Bénin, Cadjéhoun	Organe de WANEp-Bénin et leur fonctionnement.
4-	FANTOGNON Jéchonias	Stagiaire	1990	12 mars 2015 au siège de WANEp-Bénin, Cadjéhoun	Fonctionnement de la bibliothèque de WANEp-Bénin.
5-	KASSEHEIN Bienvenue	Chargée de programme EPNV à WANEp-Bénin	1987	13 mai 2015 au siège de WANEp-Bénin, Cadjéhoun	Fonctionnement du programme EPNV, éclaircissement sur les activités menées.
6-	DOVONOU Romualde	Assistante à la communication	1989	13 mai 2015 au siège de WANEp-Bénin, Cadjéhoun	WANEp-Bénin dans sa stratégie de communication, informations disponibles sur le site internet de WANEp-Bénin.
7-	LAFIA SEKO Mansouratou	Assistante de Projet à WANEp-Bénin	1990	13 mai 2015 au siège de WANEp-Bénin, Cadjéhoun	Fonctionnement de WANEp-Bénin.
8-	GANDAHO Ralmeg	Chargé de projet accès à l'information	1985	26 janvier 2016 au CPSC, Cotonou	WANEp-Bénin dans sa stratégie de communication, informations disponibles sur le site internet de WANEp-Bénin

9-	CAKPO Christel	Documentaliste à MSC	07/10/1989	26 janvier 2016 à la MSC de Cotonou.	Composantes de la SC au Bénin, taille des OSC du Bénin, rôle de la MSC.
10-	GANDIGBE Marcellin	Responsable Administratif et Financier à MSC	1976	26 janvier 2016 à la MSC de Cotonou	OSC du Bénin et les problèmes de financement, de politisation et de compétence.
11-	ANAGONOU Franck	Assistant financier à MSC	1988	26 janvier 2016 à la MSC de Cotonou	OSC du Bénin et problème de financement, politisation et autres défis à relever.
12-	HOGUE Basile	Chef département, chargé des Associations professionnelles au CPSC	1963	27 janvier 2016 au CPSC, Cotonou.	Les difficultés des OSC au Bénin, les composantes de la Société Civile du Bénin.

1.2- Sources imprimées

- 1- MESTRE (C.) et TOMETY (N.) : Etat des lieux de la situation de la Société Civile au Bénin et orientation pour un renforcement de ses capacités, Rapport finale, Cotonou, Octobre 2004, 122p.
- 2- Freidrich Ebert Stiftung : Soirée politique sur le « régionalisme et urgence de la cohésion sociale au Bénin », Rapport de la soirée politique, Cotonou, janvier 2015, 73p.
- 3- Mécanisme d'évaluation par les paires : Rapport d'évaluation de la république du Bénin, Cotonou, janvier 2008, 453p.
- 4- Constitution de la République du Bénin, Cotonou, 11 décembre 1990, 37p.
- 5- Acte constitutif de l'Union Africaine, Lomé, 11 juillet 2000, 16p.
- 6- Charte des Organisations de la Société Civile du Bénin, Cotonou, février 2009, 13p.
- 7- MESTRE (C.) et TOMETY (N.) : « Etat des lieux de la situation de la société Civile au Bénin et orientation pour le renforcement de ces capacités » Rapport final, Octobre 2004, 122p.
- 8- Fridrich Ebert Stiftung : « régionalisme et urgence de la cohésion sociale au Bénin », rapport de la soirée politique, Cotonou, janvier 2015, 73p.
- 9- WANEP : « WANEP accomplit des progrès remarquable. » » in *WANEP LINKS*, vol1 No. 7 octobre - décembre 2002.
- 10- CVETEK (N.) et FRIEDEL (D.) : « qu'est-ce que la société civile » Antananarivo 2009, 33p.
- 11- WANEP : *Rapport annuel 2006*, Accra, 2007.
- 12- WANEP-BENIN : Bénin : élection présidentielle 2011, menace sur l'unité nationale et la démocratie, In *Warm policybrief*, 7p.
- 13- WANEP-Bénin : *Rapport annuel 2006, 2007, 2008, 2009*, Cotonou 39p.
- 14- WANEP-Bénin : *Rapport annuel 2010*, Cotonou, 2012, 30p.
- 15- WANEP-Bénin : *Rapport annuel 2011*, Cotonou, 2012, 48p.
- 16- WANEP-Bénin : *Rapport Annuel 2012*, Cotonou, 2013. 46p.
- 17- WANEP-Bénin : *Rapport Annuel 2013*, Cotonou, 2014 43p.

2. Références bibliographiques

2.1- Articles et revues

- 1- « Paix et résolution des conflits en Afrique centrale : que peut faire la Société Civile » rapport final du colloque régional, Kinshasa, septembre 2007, 86p.
- 2- ADAFON (M.) : « Premier exemple » In *le nouvel Afrique Asie*, mai 1991, 20p.
- 3- AHANHANZO (A.) : « La société civile au Bénin. » In *journee de réflexion sur la constitution du 11 Décembre 1990*. 8 Août 2006, Cotonou, 6p.
- 4- ALLADAYE (J.) : « Dieu dans le discours politique au Bénin du renouveau démocratique » in *Cahier du cercleshs* n 29, Ouagadougou 2008, 31p.
- 5- AYISSI (A.) : « Société civile et résolution des conflits en Afrique de l'ouest», UNIDIR 19p.

- 6- BANEGAS (R.) : « Action collective et transition politique en Afrique. La conférence nationale du Bénin », *Cultures & Conflits* [En ligne], 17 | printemps 1995, mis en ligne le 04 mars 2005, consulté le 14 octobre 2015. URL : <http://conflits.revues.org/320>. 21p.
- 7- STRANDBJERG (C.) : « Continuité et rupture dans les représentations du pouvoir politique au Bénin entre 1972 et 2001. Le président Mathieu Kérékou. Du militaire-marxiste au démocrate pasteur », In *Cahiers d'études africaines* 2005/1 n° 177, 27p.
- 8- CORNU (F.) : « Un technocrate entre politiciens et militaires » in *le Monde* 27 mars 1991, 2p.
- 9- DOSSOU (R.) : « L'expérience béninoise de la conférence nationale » in *L'autre* 2015 *Fraternité*, 22 février 2010. URL : <http://lautrefraternite.com>. Consulté le 15 octobre à 17h10mn.
- 10- ECLOU (D.) : « Gouvernance politique » *la concertation* N° 007 2011, pp15-17.
- 11- METODJO (A.) : « Bénin democracy and election » in *l'état de la démocratie en Afrique de l'ouest*, Goree institute, 2009, 358p.

2.2- Ouvrages

- 1- ADOUN (W.) et AWOUDO (F.) : *Bénin : une démocratie prisonnière de la corruption. Investigation sur des faits de corruption de 1990 à 2006*. Cotonou, COPEF, 386p.
- 2- CORNEVIN (R.) : *La république populaire du Bénin, des origines dahoméennes à nos jours*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1981, 584p.
- 3- GOREE INSTITUT : *Election paix et sécurité en Afrique de l'ouest* 2010, Ile de Gorée, 120p.
- 4- HOUNKPE (M.) et FALL. : *Les commissions électorales en Afrique de l'ouest : Analyse comparée*, Février 2011, Dakar, 2nd éd. 200p.
- 5- SALAMI (I.) : *Textes constitutionnels du Bénin*, Cotonou, édition Odouchina, 2010. 215p.
- 6- WATCHEKON (L.) (dir.) : *Le fonctionnement des partis politiques au Bénin*, Cotonou, COPEF 2008, 285p.

2.3- Mémoire et thèses

- 1- SOME (C.) : *pluralisme socio-ethnique et démocratie : cas du Bénin*, mémoire de maîtrise, 2009, Québec, 152p.
- 2- TOSSOU (R.) : *Multipartisme, ethnicité et pouvoir publique au Bénin de 1951 à 2006*. Thèse de doctorat unique en Histoire. UAC, Cotonou, 2010, 675p.
- 3- HOUNGUE (C.) : *Sourou Migan Apithy : un homme politique au service de son pays. 1913-1972*. Mémoire de maîtrise en Histoire, FLASH, UAC, Cotonou, 2002, 107p.
- 4- ALLOCHEME (O.) : *Les coups d'Etat au Dahomey (1963-1972)*, mémoire de maîtrise en Histoire, FLASH, UAC, Cotonou, 2003, 113p.
- 5- BANIDJE (K.) (H.) : *La CEDEAO dans la gestion des conflits politiques en Afrique de l'Ouest : Mai 1975-Mai 2005*, Mémoire de maîtrise en histoire, UAC, 2006, 97p.

ANNEXE 1 : LISTE DES ORGANISATIONS MEMBRE DE WANeP-BENIN

- Droit de l'Homme, Paix et Développement (DHPD)
- Nouvelle Ethique
- Alliance Biblique du Bénin (ABB)
- Ateliers ORISHA
- Union des Femmes Musulmanes du Bénin (UFMUB)
- Institut Biblique du Bénin (IBB)
- Amis de l'Islam
- AHAVA-ONG
- Mouvement Africain pour la Prévention du terrorisme
- Association de promotion des initiatives locales (ASSOPIL)
- Afrique Espoir
- Association des Jeunes pour l'aide au Développement (AJAD)
- Vie Conscience et Actions Educatives (VICAED-ONG)
- AFRICA PEACE
- Fondation Mousse pour la Paix et le Développement (FMPD)
- Espace et Vie
- Institut Internationale des Jeunes pour l'Action et le Développement
- Hunger Free World
- Femme en action pour le Développement (FAD)
- Groupement Entente et Solidarité (G.E.S)
- Boussole de la Cité (BC)
- Global Aid Bénin
- Action pour le Développement et la Transparence Républicaine (ADTR)
- Culture et Paix (CUP)
- Association Femme et Vie (AFV)
- Changement Social Bénin (CSB)
- Hands Together
- Front d'Action pour le Développement, l'Education et la Santé en milieu Scolaire (FADESS)
- Espoir des Vulnérables
- Initiatives Jeunesse Bénin

ANNEXE 2 : LISTE DES PRINCIPAUX PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES DE WANeP-BENIN

- 1- Open Society Initiative for West Africa (OSIWA)
- 2- Agence Suédoise pour le Développement (SIDA)
- 3- Catholic Organization for Relief and Development Aid. (Cordaid)
- 4- Global partnership for the Prevention of Armed Conflict. (GPPAC)
- 5- Clean Foundation
- 6- Global Network for Disaster Reduction (GNDR)
- 7- United States Agency for International Development (USAID)
- 8- Gouvernement de la Faillande
- 9- Konrad Adenauer Stiftung (KAS)
- 10- Union Européenne (UE)

ANNEXE 3 : LISTE DES INDICATEURS POUR LES RAPPORTS D'INCIDENTS.

N°	Indicateurs BeWARN
Criminalité, Corruption et Sécurité	
1-	Des activités de groupes armés ou de bandits sont manifestes ou signalés (si oui, préciser)
2-	Le trafic illicite de biens, la corruption au sein de l'administration, des actes de raquetage aux frontières sont manifestes ou signalés.
3-	Un sentiment d'insécurité ou une menace sur l'ordre public est évident ou signalé (si oui, préciser).
4-	Une multiplication significative des postes ou barrages de contrôle routier est évidente ou signalée.
5-	Une exécution systématique des malfrats ou criminels est manifeste ou signalée
Négociations, Médiation et Edification de la Paix	
6-	Des opinions positives sur le dialogue et les initiatives de paix sont présentées dans les médias
7-	Des demandes ou des appels d'assistance pour une médiation, une négociation ou une réconciliation sont signalés ou évidents (si oui, préciser).
8-	Des actions de négociation ou de médiation sont évidentes ou signalées
9-	Les forces de sécurité prennent part activement aux initiatives de paix dans les communautés locales (si oui, préciser).
10-	Des mécanismes locaux ou nationaux de résolution des conflits existent et sont opérationnels.
11-	L'implication des institutions religieuses ou traditionnelles dans des activités de construction de la paix au sein des communautés a été constatée ou rapportée. (si oui, préciser)
Sécurité, Armes et Conflits armés.	
12	La circulation d'armes légères et de petit calibre et/ou des munitions est constatée ou signalée
13	Des cas d'assassinats et/ou d'autres incidents impliquant l'utilisation des armes légères sont fréquents (si oui, préciser)
14	Un soutien ou une intervention armée est constaté (si oui, préciser)
15	La porosité des frontières ou le trafic d'armes ou de munitions est manifeste ou signalé.
16	Des commandes de munitions ou d'armes de guerres sont manifestes ou signalées
17	Des effets déstabilisateurs d'un conflit armé dans un pays voisin sont signalés ou évidents (si oui, préciser).
18	Un ou des cas de traite/trafic des personnes ou d'organes humains est déclaré ou signalé.
19	Un cas ou des cas de trafic de drogue est signalé ou évident.
Economie, Commerce et Industrie	
20	Une suspension ou une interruption de l'aide extérieure non militaire est manifeste ou signalée
21	Une nouvelle politique de taxation des opérateurs économiques ou de redressement économique est manifeste ou observée.

22	Une augmentation significative du sous-emploi, du chômage, des licenciements ou des fermetures d'usines est manifeste ou signalée.
23	Les grèves syndicales, les boycotts économiques, les grèves générales, les débrayages ou les arrêts de travail sont manifestes ou signalés (si oui, préciser).
24	Une politique ou une mesure économique dirigée contre les femmes est introduite ou prise (si oui, préciser).
25	Les marchés (y compris les marchands ambulants) sont ouverts et actifs.
26	Une inflation ou une fluctuation des prix de l'essence ou des produits de première nécessité est manifeste ou observée.
27	Une politique d'interdiction de certains produits jugés nuisibles à la santé est observée.
Gouvernance, Action Politique et Loi	
28	Une violation du principe de séparation des pouvoirs, un abus de pouvoir ou une mauvaise utilisation des ressources publiques est évident ou signalé.
29	L'exclusion ou la marginalisation d'opposants politiques ou de groupes ethniques est évidente ou signalée.
30	Une politique de peur, d'intimidation ou de harcèlement, individuel ou collectif, est évidente ou observée (si oui, préciser)
31	Des accusations ou des plaintes sur le calendrier, la conduite ou les résultats d'une élection ou d'un référendum sont manifestes ou signalées La gouvernance locale fonctionne effectivement sans interruption.
32	Le non-respect des obligations ou autres engagements du gouvernement en matière d'assistance sociale est évident ou signalé (si oui, préciser)
33	Un impact négatif dû à de nouvelles restrictions du gouvernement sur les libertés est évident ou signalé (si oui, préciser).
34	Des rassemblements publics, des protestations ou les manifestations contre le gouvernement sont évidentes ou signalées (si oui, préciser).
35	Des expropriations foncières sont évidentes ou signalées (si oui, préciser)
36	Le recours aux militaires pour le maintien de l'ordre est évident ou signalé. Femmes, Enfants, Réfugiés et Inégalité entre les sexes Femmes, Enfants, Réfugiés et Inégalité entre les sexes
37	Des enfants privés de l'accès à l'éducation formelle sont constatés ou signalés (si oui, expliquer).
38	Un afflux de personnes déplacées ou de réfugiées est évident ou signalé.
39	Des violences domestiques ou autres formes de violence faites aux femmes sont évidentes ou signalées.
40	Des pratiques culturelles portant atteinte à la dignité humaine et à la santé sont manifestes ou signalées (si oui, préciser)
41	Des lois ou des décrets favorables aux femmes sont manifestes ou appliqués (si oui, expliquer).
Santé, Education et Services sociaux	
42	L'apparition d'une maladie ou problème de santé grave ou d'une épidémie est évident ou signalé (si oui, préciser).

43	Les établissements de santé, y compris les tradipraticiens sont accessibles et leurs services ininterrompus.
44	Le taux de fréquentation des établissements scolaires a considérablement baissé ou les écoles sont fermées (si oui, préciser).
45	Des sinistrés/vulnérables sont en attentes d'aides ou d'assistance humanitaires.
46	L'exclusion ou la marginalisation de certains groupes des services sociaux de base est évidente ou signalée (si oui, préciser).
47	Une politique ou une mesure antisyndicale est introduite ou prise (si oui, préciser)
48	Une détérioration ou une interruption dans l'approvisionnement en eau ou la fourniture en électricité est évidente ou signalée (si oui, préciser).
Catastrophes Naturelles, Accidents et Environnement	
49	Une situation d'urgence est déclarée par les autorités locales (si oui, préciser).
50	Une situation d'urgence est évidente ou rapportée, mais sans déclaration officielle du gouvernement (si oui, préciser).
51	Des phénomènes climatiques inhabituels tels que pluies précoces/tardives, excessives/absentes, présagent des difficultés imminentes (si oui, préciser)
52	Une avancée significative de la mer est constatée ou signalée
53	Un incendie causé par une mauvaise manipulation de produit fortement toxique ou inflammable est reporté ou constaté.
Pollution	
54	Des cas de pollution d'eau, des cours d'eau et des fleuves ont évidents, observés ou rapportés (Précisez)
55	Des cas de pollution sonore sont manifestes ou dénoncés (Si oui précisez)
56	Une nouvelle loi sur la protection de l'environnement a été votée ou mise en exécution.
Agriculture, élevage et Pêche Agriculture, élevage et Pêche	
57	Une maladie/épidémie, des dommages, de perte d'animaux ou des cultures sont évidents ou signalés (si oui, préciser)
58	Une invasion, un vol, une détérioration ou une destruction de produits agricoles ou d'élevage sont évidents ou déclarés (si oui, préciser)
59	Une altercation ou conflit entre éleveurs et agriculteurs est évident ou signalé (si oui, préciser)
60	La rareté d'un ou de plusieurs produits alimentaires de base sur le marché est évidente ou signalée (si oui, préciser)
Société, Culture, Communauté et Religion	
62	Les tensions ou conflits parmi ou entre les chefs de tribus et le gouvernement sont évidents ou signalés (si oui, préciser).
63	La perte de notoriété, la faible implication des institutions et des leaders traditionnels dans la gestion des problèmes communautaires est évidente ou signalée (Si oui, préciser).
64	Une réduction significative de l'interaction entre des communautés ou des groupes est évidente ou signalée (si oui, préciser).

65	Des perceptions et des images négatives, des actes d'intolérance ou de discours haineux envers un groupe de personnes ou une communauté sont évidentes ou observées (si oui, préciser).
66	La profanation ou le dénigrement d'une religion, d'un symbole religieux ou d'un lieu sacré est évident ou signalé (si oui, préciser).
67	La politisation des institutions traditionnelles, l'abus de pouvoir ou la mauvaise utilisation des ressources publiques par la chefferie est évident ou signalé.
Information, Communication et Transport	
68	De nouvelles mesures de contrôle des médias sont mise en place (si oui, préciser)
69	Des menaces sur des journalistes ou la fermeture/interdiction de parution d'organes de presse sont évidentes ou signalées
70	Une loi restrictive de l'accès à l'information et aux communications est votée et mise en exécution
71	Les Transports routiers fonctionnent sans interruption.
72	Plusieurs accidents dus à la dégradation des voies inter-états sont signalés ou enregistrés.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : CONTEXTE D'INSTALLATION DE WANEP AU BENIN EN 2003	5
Chapitre 1 : Naissance et fondement de WANeP	6
1.1- Naissance de WANeP.....	6
1.2-Mission vision et Objectif.....	8
Chapitre 2: Installation de l'ONG WANeP au Bénin	10
2.1- Contexte d'installation de WANeP au Bénin en 2003.....	10
2.2- Les organisations membres de WANeP Bénin.....	12
2.3- Les partenaires technique et financier.....	13
Chapitre 3 : Organisation et fonctionnement de WANeP Bénin	15
3.1- Organisation de WANeP-Bénin.....	15
3.2- Fonctionnement de WANeP-Bénin.....	16
3.2.1- Alerte Précoce Prévention des Conflits (APPC).....	16
3.2.2- Election, Démocratie et Bonne Gouvernance (EDBG).....	17
3.2.3- Education à la paix et à la non-violence (EPNV).....	18
3.2.4-Femme dans l'édification de la paix ou Women in Peacebulding Network (WIPNet).....	20
3.2.5-Renforcement de Capacités et Développement du Réseau (RCDR).....	21
DEUXIEME PARTIE : ACTIONS DE WANeP POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BENIN DE 2003 A 2013	23
Chapitre 4: Les menaces contre la paix au Bénin	24
4.1- Les tentatives de modification de la constitution	24
4.2- Les conflits liés aux élections.....	25
Chapitre 5 : Les actions de WANeP dans le domaine politique pour la consolidation de la paix	27
5.1-Le programme Alerte Précoce, Prévention des Conflits (APPC).....	27
5.2- Le programme Elections Démocratie Bonne Gouvernance (EDBG).....	34
Chapitre 6 : Les actions de WANeP dans le domaine social	39
6.1- Le programme Women in Peacebulding Network (WIPNet).....	39
6.2- Le programme Education à la paix et à la non-violence (EPNV).....	41
TROISIEME PARTIE : IMPACT DES ACTIONS DE WANeP BENIN POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX	44
Chapitre 7 : Impact des actions de WANeP à la consolidation des processus électoraux au Bénin de 2003 à 2013	45
7.1- Les différentes rencontres et les productions de documents d'analyses sur les processus électoraux.....	45
7.2- Les interventions directes de WANeP-Bénin dans les processus électoraux au Bénin.....	48
Chapitre 8 : Impact de WANeP Bénin pour la consolidation de la Constitution béninoise ...	53
8.1- La tentatives de modification sous le deuxième mandat du renouveau démocratique de Mathieu Kérékou.....	53
8.2- Les tentatives de modifications sous la présidence de Yayi Boni.....	54
Chapitre 9 : Impact des activités de WANeP dans le domaine social au Bénin	57

9.1- L'impact des actions sur l'émancipation de la femme.....	57
9.2- Impact des actions en faveur de l'éducation à la paix et à la non-violence.....	59
CONCLUSION	63
BIBLIOGRAPHIE	66
ANNEXE 1.....	71
ANNEXE 2.....	72
ANNEXE 3.....	73
TABLE DES MATIERES	77